



Rapport d'activité 2022

Service de prévention spécialisée Beaumont-sur-Oise

21 Rue Boyenval – 95260 Beaumont Sur Oise Tél : 01.30.34.41.85 imaj.persan-beaumont@imaj95.fr



Table des matières

Glossaire	1
Introduction	3
I. Moyens humains, logistique et organisation	6
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2022	6
1.2 Organisation du travail	6
1.3 Moyens logistiques	8
1.4 Démarche d'évaluation externe	8
II. Contexte territorial et interventions en 2022	9
2.1 Contexte territorial	9
2.2 Présence sociale et travail de rue	10
2.3 Actions éducatives collectives	12
2.4 Accueil au local	14
2.5 Accompagnement individuel	14
III. Public accompagné en 2022	15
3.1 Jeunes connus	15
3.2 Jeunes en accroche, une relation éducative en cours d'établissement	15
3.3 Jeunes accompagnés	15
3.4 Données statistiques globales	16
3.5 Analyse des données statistiques 2022	17
IV. Accompagnement et actions auprès des jeunes de 11-15 ans	21
4.1 Demandes et démarches des jeunes de 11-15 ans	21
4.2 Analyse des demandes et démarches des jeunes de 11-15 ans	21
4.3 Exemple d'accompagnement	23
4.4 Zoom sur certains projets menés	25
4.5 Partenariat avec le collège	26
4.6 Passerelle CM2/6ème	27
V. Accompagnement et actions auprès des jeunes de 16-25 ans	28
5.1 Demandes et démarches des jeunes de 16-25 ans	28
5.2 Analyse des demandes et des démarches des jeunes de 16-25 ans	28
5.3 Exemples d'accompagnement	31
5.4 Zoom sur certains projets menés	32
5.5 Partenariats en 2022	34
VI. Actions en faveur de l'égalité femmes-hommes	34
VII. Utilisation éducative des réseaux sociaux	35
VIII. Partenariats et participation au développement social local	37
8.1 Carte partenariale	37
8.2 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers	37
ANNEXES	39

Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BSR	Brevet de sécurité routière
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAJ	Centre d'animation jeunesse
CAPV	Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CCPD	Conseil communal de prévention de la délinquance
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPD	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
CPE	Conseiller principal d'éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 ^e Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fonds social européen
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré de l'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2022. Depuis quarante ans, notre association accompagne, par son activité de prévention spécialisée, les jeunes en situation de vulnérabilité dans leur parcours de vie.

L'année 2022 a été marquée par de nombreux défis pour les services de prévention spécialisée.

Comme l'ensemble du secteur social, nous souffrons d'une crise de recrutement sans précédent. Malgré l'implication des équipes, ce contexte de postes vacants a pu limiter, pour certains services, les possibilités d'action.

La levée totale des contraintes sanitaires nous a cependant permis d'approcher plus facilement notre public sur l'année 2022 et de proposer de nombreuses actions collectives et séjours. Cette crise sanitaire a néanmoins eu pour conséquence l'apparition de nouvelles formes de fragilisation des parcours de vie des jeunes, un impact sur leur santé mentale, leur scolarisation et leur insertion sociale.

Au cours de l'année 2022, nos services de prévention spécialisée ont poursuivi leur engagement auprès des jeunes, en adaptant leurs actions et en renforçant la collaboration avec les partenaires locaux.

Nous avons aussi travaillé à l'amélioration de nos pratiques professionnelles :

- Nos actions de promotion de l'égalité femme/ homme, engagées depuis 2020 et financées par le Conseil départemental du Val d'Oise, se sont en effet poursuivies dans un objectif de renforcement des compétences en matière de promotion de l'égalité garçons/filles.

- Après avoir travaillé en 2020 à la définition d'un cadre commun, les équipes sont à présent pleinement engagées dans l'utilisation des réseaux sociaux comme vecteur éducatif et développent des outils d'accompagnement et de sensibilisation innovants.

L'association s'est également engagée dans l'évaluation externe des services de prévention spécialisée, une obligation promue par la loi 2002-2 dans une volonté d'amélioration continue de la qualité des réponses apportées aux usagers.

Nous nous félicitons de ce rapport final d'évaluation qui souligne un fonctionnement institutionnel structuré et de qualité ainsi qu'une mise en œuvre efficace des missions confiées à l'association. Il fait état d'un cadre d'accompagnement soutenant avec des actions d'aller vers, de présence sociale, d'accompagnement individuels et collectifs, de proposition de projets qui touchent un vaste public.

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de notre intervention, l'association sera bien entendu attentive à la mise en œuvre des préconisations de ce rapport d'évaluation, en particulier dans la poursuite d'une stratégie de rajeunissement du public.

En fin d'année 2022 (le 25 novembre), le Conseil Départemental du Val d'Oise réuni en assemblée départementale a voté la fin de l'intervention en prévention spécialisée sur les territoires de Domont et Montmorency au 31/12/2022, au regard de la moindre fragilité socio-économique de ces villes par rapport à d'autres communes du val d'Oise.

Le présent rapport d'activité a pour objectif de présenter les actions menées par nos services au cours de l'année écoulée. Il témoigne de notre engagement en faveur de la prévention spécialisée et de l'accompagnement des jeunes en difficulté, et s'adresse à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ce rapport puisse être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

I. Moyens humains, logistique et organisation

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2022

L'équipe de Prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise se compose de deux éducateurs à temps plein. Entre 2018 – date de la fusion entre l'association « la Bulle » et IMAJ – et la fin de l'année 2020, l'équipe a bénéficié d'une stabilité permettant l'accompagnement continu des jeunes beaumontois. Suite à des mouvements du personnel, nous avons procédé au recrutement d'une éducatrice, Mélanie CHIVET, mi-septembre 2020. Julien JAGOU – éducateur depuis cinq ans à IMAJ au sein de l'équipe de Prévention spécialisée de Villiers-le-Bel – a rejoint l'équipe de Beaumont-sur-Oise début janvier 2021. Le service de Beaumont-sur-Oise bénéficie ainsi d'une stabilité retrouvée depuis deux ans.

En 2022, l'équipe de Prévention spécialisée du service de Beaumont-sur-Oise comprenait :

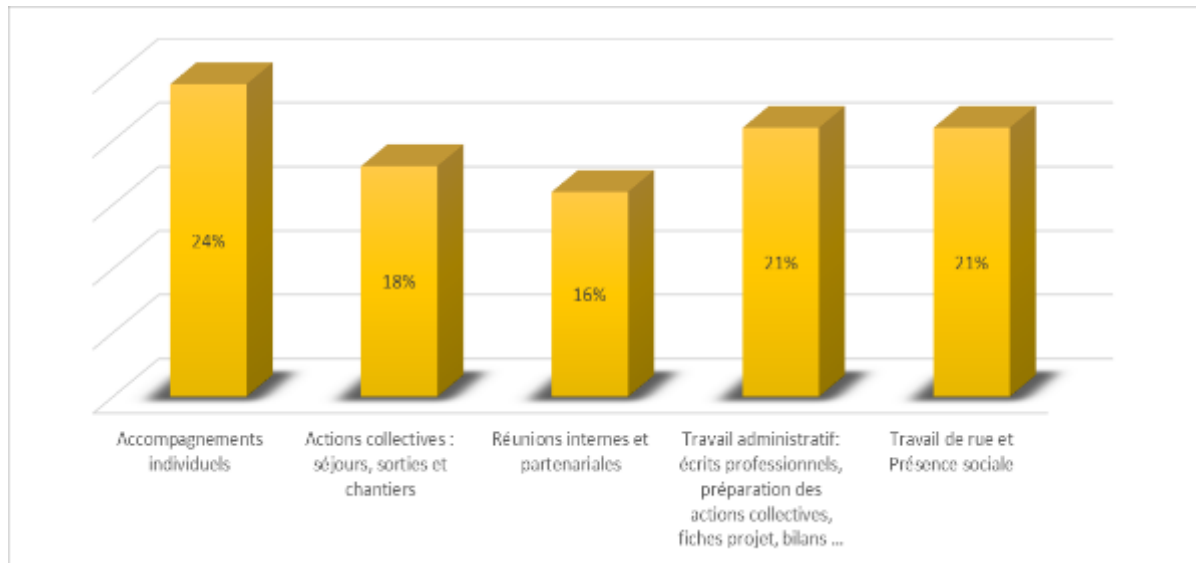
- Une cheffe de service : Camille CLAUDEL
- Deux éducateurs spécialisés :
 - Mélanie CHIVET
 - Julien JAGOU

1.2 Organisation du travail

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducateurs interviennent de 10h à 19h. Au regard de l'évolution des besoins et des projets, ils peuvent être amenés à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, etc.) soit en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire, etc.). Il est à noter que les éducateurs sont régulièrement en travail de rue, en déplacements extérieurs, en activités collectives, en rencontres partenariales et n'assurent pas de permanence au sein de notre local, même s'ils y sont régulièrement présents. En notre absence, les jeunes disposent du numéro de téléphone mobile du service et peuvent également solliciter les éducateurs via les réseaux sociaux, permettant ainsi une prise de rendez-vous efficace.

L'équipe éducative accompagne tous les jeunes beaumontois de 11 à 25 ans, issus de tous les quartiers de la commune. L'équipe effectue du travail de rue pour aller à la rencontre des jeunes ou des groupes de jeunes sur l'espace public. Ces temps de travail de rue sont réalisés sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, ils sont réalisés prioritairement sur les quartiers de Boyenval et du RAC mais également aux abords du collège Jacques Monod et du lycée Évariste Galois (lycée de scolarisation de nombreux beaumontois).

Répartition du temps de travail par activité



Il est à noter que la catégorie « Travail administratif » peut éventuellement induire en erreur s’agissant de la nature des activités réalisées. Pour l’essentiel de cet item, il s’agit bien là de la continuation du travail éducatif qui, par nécessité, implique la rédaction de différents documents destinés aux partenaires dans le cadre d’accompagnements, d’élaboration d’actions collectives impliquant des recherches et des prises de contact, la rédaction de compte-rendu des actions menées par l’équipe, etc.

Le rythme de travail de l’équipe varie selon plusieurs critères. En effet, les saisons peuvent influencer sur le travail de rue par exemple. Les sollicitations des jeunes peuvent modifier la mise en place des actions collectives et des projets. Les vacances scolaires sont particulièrement propices à la mise en place d’actions éducatives collectives.

En 2022, la répartition du temps de travail par activité reste sensiblement la même qu’en 2021. Notons toutefois, que la part du travail de rue a augmenté de 7 % et celle des actions collectives, de 6 %. Cela démontre la capacité de l’équipe à intensifier ses stratégies d’accroche et à s’adapter sans standardiser ses réponses d’année en année.

Réunions d’équipe

Les services de Prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise et de Persan se réunissent deux fois par semaine. Lors d’une première réunion, nous abordons l’ensemble des questions relevant de l’organisation fonctionnelle des services (temps forts de la semaine, organisation de l’intervention des éducateurs, transmission d’informations relatives aux quartiers, sollicitations des partenaires, planification du travail de rue, etc.). Une deuxième réunion, dite de « suivis éducatifs », nous permet de faire le point sur les situations les plus sensibles dégageant ainsi des pistes de travail complémentaires aux actions déjà menées.

Ces deux réunions – animées par la cheffe de service – trouvent une pertinence à être mutualisées avec l’équipe de Persan, considérant la très grande proximité qui lie les jeunes persanais aux jeunes beaumontois.

Analyse des pratiques

Les équipes éducatives bénéficient d'une *analyse des pratiques mensuelles*. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques. De janvier à juin, l'analyse des pratiques a été animée par un sociologue, en mettant ainsi l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique.

Pour répondre aux attentes des équipes portant sur l'étayage clinique et suite aux préconisations de notre évaluation externe, nous avons mis en place à compter du mois d'octobre 2022 l'atelier *analyse des pratiques mensuelles* – les séances étant menées par une psychologue clinicienne.

1.3 Moyens logistiques

L'équipe de Prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise dispose d'un local permettant largement d'assurer l'ensemble de ses activités dans des conditions favorables. Ce local – situé 21 rue de Boyenval – se compose d'espaces permettant un accueil collectif et individuel des jeunes. De surcroît, il est implanté au cœur du quartier de Boyenval tout en garantissant une accessibilité à tous les jeunes beaumontois. Ce local est bien identifié par de très nombreux jeunes.

Par ailleurs, dans le cadre d'une mutualisation avec l'équipe de Prévention spécialisée de Persan, deux véhicules sont disponibles (l'un de cinq places et l'autre de neuf places). Cette mutualisation est bénéfique à l'équipe de Beaumont-sur-Oise, comme à celle de Persan, permettant ainsi d'assurer tant des accompagnements individuels que des actions collectives nécessitant le transport de groupes. Enfin, l'équipe dispose de moyens de téléphonie adaptés à notre objectif d'utilisation des réseaux sociaux dans une démarche de communication régulière avec les jeunes.

1.4 Démarche d'évaluation externe

Les services de Prévention spécialisée de l'association IMAJ ont réalisé en 2022 une évaluation externe. L'évaluation externe est une obligation qui s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue de la qualité des réponses apportées aux usagers de l'action sociale et médico-sociale, promue par la loi 2002-2. L'ensemble des équipes éducatives, l'équipe de direction et l'équipe administrative se sont impliquées dans ce travail.

Le public et nos partenaires ont également été associés à cette démarche. En effet, une vingtaine de jeunes, habitant différentes villes ont été rencontrés sur les services de Prévention spécialisée et ont pu témoigner de leur expérience. Des entretiens téléphoniques ont par ailleurs été menés avec les partenaires principaux de nos services éducatifs.

L'évaluation porte sur la personnalisation de l'accompagnement, l'offre de service, la parole des usagers, les partenariats et les moyens des services.

Le rapport final d'évaluation souligne un fonctionnement institutionnel structuré et de qualité ainsi qu'une mise en œuvre efficace de la mission confiée à l'association. Il fait état d'un cadre d'accompagnement soutenant avec des actions d'aller vers, de présence sociale, d'accompagnement individuel et collectif et de propositions de projets qui touchent un vaste public. Notre dynamique d'évolution permanente et une bonne implantation globale sur les territoires d'intervention sont également mises en avant.

Les jeunes interviewés ont pu témoigner de la capacité des professionnels à construire une alliance éducative de soutien à l'estime de soi et d'accompagnement, qui peut s'étendre sur plusieurs années.

Les partenaires, quant à eux, témoignent de la capacité des équipes à établir une continuité institutionnelle et des relations de production au fil des années.

Les équipes de Prévention spécialisée d'IMAJ expriment un fort sentiment d'appartenance institutionnelle. Elles sont bien structurées et disposent d'un bon niveau de qualification et ce, malgré le renouvellement des professionnels qui apparaît comme une des principales difficultés.

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, l'association sera bien entendu attentive à la mise en œuvre des préconisations énoncées par ce rapport d'évaluation. Nous mettrons l'accent sur la poursuite d'une stratégie de rajeunissement du public, qui se met en place progressivement.

II. Contexte territorial et interventions en 2022

2.1 Contexte territorial

Au dernier recensement, la commune de Beaumont-sur-Oise comptait 9 504 habitants. Avec la ville de Persan, elle constitue le pôle urbain de la CCHVO.

À ce jour, le lycée du secteur est celui qui est situé à Beaumont-sur-Oise. Le lycée Évariste Galois comprend des filières générales, technologiques ainsi que des formations professionnelles. Celui-ci a la particularité d'accueillir des jeunes beaumontois et des jeunes persanais.

Par ailleurs, un quartier de la commune est catégorisé dans le cadre de la Politique de la Ville. Le quartier de Boyenval est un quartier de veille active (QVA). Le bailleur social – propriétaire du patrimoine – est CDC-Habitat Social, ce qui en fait un acteur majeur du territoire. D'ailleurs, un programme de rénovation urbaine a été engagé dans le courant de l'année 2018 et s'est achevé récemment.

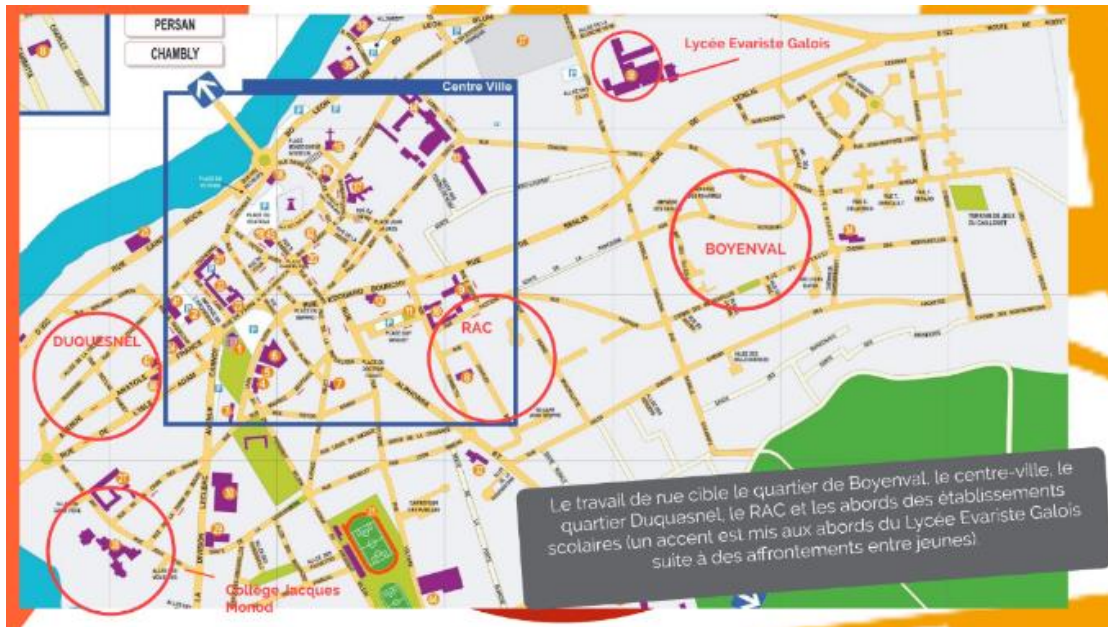
En complément de cette description préalable, nous pouvons également noter qu'une zone d'aménagement commercial est en cours de déploiement sur la commune de Persan, portée par la société SEMAVO (société d'économie mixte départementale pour l'aménagement du Val d'Oise). Cet élément de contexte n'est pas anecdotique. Il ouvre/ouvrira des possibilités d'accès à l'emploi pour de nombreux habitants de Beaumont-sur-Oise, dont des jeunes. Par ailleurs, notre service est engagé dans le cadre d'une coordination d'acteurs en lien avec le contrat d'engagement jeune. Comme l'ensemble des partenaires associés, en 2022 nous avons été et nous demeureront vigilants concernant les potentialités d'accès à l'emploi offertes par le développement économique du territoire.

Concernant les structures s'adressant exclusivement ou non à la jeunesse, qui sont par ailleurs nos partenaires, la commune compte un centre d'animation jeunesse, un CCAS (certaines actions sont notamment ouvertes aux jeunes de 18 à 25 ans), une Mission Locale, etc. Nous sommes en lien avec la quasi-totalité des structures existantes.

Pour rappel, l'équipe éducative intervient sur l'ensemble de la commune de Beaumont-sur-Oise.

Parmi les problématiques majeures identifiées par notre service cette année – ainsi que les précédentes – nous notons la persistance quasi historique d'affrontements entre certains groupes de jeunes beaumontois et persanais. Lors de certains de ces affrontements, viennent s'adjoindre des jeunes habitants de communes avoisinantes – notamment celles de Bruyères-sur-Oise et de Bernes-sur-Oise. Ces affrontements préoccupants concernent – à notre connaissance pas ou peu – les jeunes de plus de 20 ans. Au contraire, à plusieurs reprises et durant l'année 2022, nous avons constaté que les jeunes les plus avancés en âge – qu'ils soient beaumontois ou persanais – interviennent avec une certaine régularité et sans généraliser dans une démarche d'apaisement. Nous avons pu noter que les interventions de ces

derniers peuvent parfois avoir un effet très limité. L'année 2022 a ainsi été ponctuée par ces affrontements entre groupes de jeunes qui ont conduit certains d'entre eux à être hospitalisés. Quelques jeunes accompagnés par notre service ont été identifiés et interpellés. À la suite de quoi, des poursuites judiciaires ont été logiquement engagées. Certains de ces jeunes ont sollicité notre équipe afin de pouvoir être soutenus face à ces poursuites. Il va sans dire que notre soutien intégrait pleinement une action de responsabilisation à leur égard.



2.2 Présence sociale et travail de rue

L'action de Prévention spécialisée repose pour une très large part sur une démarche d'*aller vers* les jeunes les plus éloignés des institutions et qui ne sollicitent que trop peu les adultes face aux difficultés qu'ils rencontrent.

Le travail de rue est une des modalités d'intervention permettant de rencontrer les jeunes investissant le plus l'espace public – seuls ou en groupes. L'équipe éducative organise donc chaque semaine le travail de rue en fonction des besoins identifiés et des orientations retenues (lieux, horaires, durée, régularité, etc.) L'équipe se fixe parfois des objectifs spécifiques de rencontre, lorsqu'il apparaît pertinent d'intensifier les contacts avec un jeune ou un groupe de jeunes.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, l'ambiance qui y règne, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre les groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc. Cette démarche de contact direct et de proximité avec le territoire permet à l'équipe une certaine connaissance et donc une certaine compréhension des *mouvements* et des phénomènes collectifs concernant ces jeunes.

L'équipe éducative effectue plusieurs fois par semaine un travail de rue dans le quartier de Boyenval, du RAC, au centre-ville, aux abords du collège Jacques Monod et aux abords du lycée Évariste Galois – lieu de rencontre entre jeunes résidant différentes communes.

Grâce à ce travail, les éducateurs sont en contact avec de nombreux jeunes résidant non-exclusivement sur le quartier de Boyenval. Les éducateurs vont à la rencontre des jeunes également au centre

d'animation jeunesse, avec qui un partenariat s'est installé. Les jeunes qui ont entre 14 et 18 ans sont plus ou moins accessibles et en demande. Ils sont globalement visibles sur l'espace public et peuvent facilement être rencontrés aux abords ou dans les établissements scolaires. Les concernant, le travail de rue permet une régularité des rencontres préalables à l'instauration d'une relation de confiance, voire d'un accompagnement.

Concernant les jeunes qui ont entre 19 et 25 ans, ceux-ci demeurent moins accessibles d'emblée. Dans l'action auprès de ces jeunes, le travail de rue est ainsi un support déterminant. Il permet une approche progressive et respectueuse du rythme de ces derniers.

À l'échelle de la commune, les jeunes filles n'investissent pas l'espace public. Elles se déplacent toujours en groupes, d'un lieu à un autre. Les jeunes collégiennes ne passent pas ou passent très peu par le centre-ville quand elles sortent du collège. En effet, certaines ont pu exprimer auprès de nous ne pas s'y sentir en sécurité. Nous avons pu observer lors de notre travail de rue qu'à certaines heures, des adultes pouvant se trouver en état d'ébriété génèrent auprès du public féminin accompagné un réel sentiment d'insécurité, qui les conduisent à adapter leur trajet.

Sur le quartier de Boyenval, nous pouvons observer que seuls les garçons restent en groupes sur l'espace public. C'est le quartier où nous pouvons également rencontrer des jeunes qui n'y résident pas.

Les quartiers Duquesnel et du RAC apparaissent à ce jour assez calmes. L'équipe éducative s'y rend lors des séquences de travail de rue. Toutefois, les jeunes qui y résident sont davantage croisés/rencontrés au quartier de Boyenval.

2.3 Actions éducatives collectives

ACTIONS COLLECTIVES 2022 - BEAUMONT-SUR-OISE								
Type d'action collective	Nom	Nature de l'action	Filles	Garçons	Tranche d'âge	Jeunes en accompt éducatif	Jeunes en accroche	Date de l'action
Projet spécifique	Rallye Citoyen	Présentation du SPS au local pour des groupes d'élèves de 4ème	30	30	11-15 ans		60	Février
Atelier ou sortie ponctuel	Atelier Cuisine	Confection d'un repas éducatif partagé		4	14-17 ans	2	2	Février
Atelier ou sortie ponctuel	Escape game	Activité éducative	6		16-25 ans	3	3	Février
Atelier ou sortie ponctuel	Repas Débat		6		16-25 ans	3	3	Février
Atelier ou sortie ponctuel	Réunion jeunes FPH	Réunion d'information sur le "Fonds de participation des habitants"		3	14-25 ans	1	2	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	Futsal	Activité éducative	6		16-25 ans	3	3	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	Escape Game	Activité éducative	4		14-17 ans	2	2	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	Repas Débat			4	14-17 ans	2	2	Avril
Projet spécifique	Hapik	Activité de cohésion avant séjour	2	2	11-13 ans		4	Juin
Projet spécifique	Piscine	Activité de cohésion avant séjour	2	2	11-13 ans		4	Juin
Atelier ou sortie ponctuel	Présentation AEA Imaj	Présentation de l'association et de l'AEA au FJT		7	18-25 ans		7	Juin
Projet spécifique	Atelier jeux de société	Activité de cohésion avant séjour	2	2	11-13 ans		4	
Atelier ou sortie ponctuel	Club de Futsal de Persan	Activité éducative	8		16-25 ans	5	3	Juin
Chantier éducatif troc	Buvette au jardin	chantier éducatif pour financer participation financière au séjour	1		14-15 ans		1	Juillet
Chantier éducatif rémunéré	Chantier Buvette au jardin	Tenue de la buvette sur un évènement municipal (concert)	4	2	16-25 ans	4	2	Juillet
Séjour sans chantier	Séjour Branféré	Séjour éducatif inter-équipe Beaumont et Domont sur la thématique de l'environnement	1	2	11-13 ans		3	Juillet
Séjour précédé d'un chantier	Séjour Branféré	Séjour éducatif inter-équipe Beaumont et Domont sur la thématique de l'environnement	1		11-13 ans		1	Juillet
Atelier ou sortie ponctuel	Accrobranche	Activité éducative		3	16-25 ans	1	2	Juillet
Projet spécifique	Natation Secourisme	Initiation secourisme et consolidation des bases du savoir nager		3	16-25 ans		3	Juillet
Projet spécifique	Natation Secourisme	Séjour éducatif inter-équipe Beaumont et Domont sur la thématique de l'environnement		4	11-13 ans		4	Juillet
Atelier ou sortie ponctuel	Accrobranche	Activité éducative		6	11-13 ans		6	Août
Atelier ou sortie ponctuel	Présentation Prévention Imaj	Réunion d'information à des jeunes de l'E2C	7	7	16-25 ans		14	Septembre
Projet spécifique	Atelier jeux de société	Atelier jeux de société au Collège Monod	12	39	11-15 ans	2	49	Octobre
Atelier ou sortie ponctuel	Atelier jeux de société	Activité éducative		2	16-25 ans	1	1	Octobre
Atelier ou sortie ponctuel	Repas Débat		2	2	14-17 ans	3	1	Octobre
Atelier ou sortie ponctuel	Cinéma pour tous avec le CCAS	Activité éducative		2	11-13 ans		2	Octobre
Chantier éducatif rémunéré	Chantier au Château de Beaumont-sur-Oise	Chantier éducatif avec le Cercle Beaumontois du Patrimoine	3	2	16-25 ans	4	1	Octobre
Projet spécifique	Inventaire à l'épicerie solidaire	Action bénévole avec le CCAS	6		16-25 ans	3	3	Novembre
Atelier ou sortie ponctuel	Projection demi-finale coupe du monde			4	11-13 ans		4	Décembre
Atelier ou sortie ponctuel	Atelier jeux de société	activité éducative		10	11-15 ans		10	Décembre
Atelier ou sortie ponctuel	Les filles au Paintball	activité éducative	7		16-25 ans	7		Décembre
Atelier ou sortie ponctuel	Tea Time Débat	Temps d'échange sur des sujets d'actualité, de santé et du quotidien	7		16-25 ans	7		Décembre

Activités et sorties collectives

Les modalités individualisées d'échange avec les jeunes rencontrés ne sont pas toujours un préalable pertinent dans une perspective de proposition d'accompagnement. De fait, certains jeunes n'acceptent pas forcément la situation de face à face individualisé avec un éducateur perçu comme trop engageant. C'est particulièrement le cas concernant les jeunes âgés entre 11 et 15 ans.

L'équipe éducative crée alors des occasions de rencontre plus favorables en intégrant la dimension de groupe, pouvant paraître protectrice et moins engageante pour certains jeunes. L'équipe leur propose ainsi des sorties et des activités collectives.

Ces actions collectives permettent aux éducateurs de tisser un lien avec les jeunes tout en respectant la temporalité d'adhésion de ceux-ci.

Les actions proposées peuvent prendre différentes formes et ont toujours un but éducatif. Celles-ci sont élaborées le plus souvent en proposant aux jeunes d'être acteurs à toutes les étapes des projets et en cherchant à stimuler auprès d'eux des capacités d'anticipation, de prise d'initiative, de coopération, ...



Chantiers éducatifs

Le chantier éducatif permet aux jeunes participants d'expérimenter certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement de soi. Le chantier éducatif prend essentiellement la forme d'une mise en situation collective dans laquelle une tâche est à réaliser. La plupart du temps, cette tâche s'inscrit dans une dimension d'intérêt général.

Le chantier éducatif permet le développement et la valorisation des capacités des jeunes impliqués. Par ailleurs, ce sont des occasions qui permettent potentiellement aux habitants – témoins de la réalisation du chantier – de changer de regard sur les jeunes concernés.

Enfin, il est à noter que la participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle. Celle-ci est proportionnelle au nombre d'heures réalisées et peut être mobilisée dans le cadre d'un projet d'insertion.

Séjours éducatifs

Le séjour éducatif est une modalité d'intervention qui vise la consolidation des liens entre jeunes et éducateurs en créant une occasion de vie collective partagée durant plusieurs jours. Ce temps partagé

intègre des gestes du quotidien et des réalités peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses modalités ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène personnelle, etc. Le séjour est aussi l'occasion d'approfondir l'évaluation concernant la situation des jeunes et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer. En plus de permettre aux jeunes concernés d'être acteurs dans un cadre collectif sécurisant, les activités réalisées durant le séjour complètent les objectifs éducatifs de celui-ci.

Il est enfin à noter que les séjours éducatifs peuvent être co-construits avec les partenaires jeunesse du territoire.

2.4 Accueil au local

Comme évoqué plus haut, l'équipe de Prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise dispose d'un local permettant d'assurer l'ensemble de ses activités dans des conditions favorables. Ce local, situé 21 rue de Boyenval, se compose d'espaces permettant un accueil collectif et individuel des jeunes. De surcroît, il est implanté au cœur du quartier de Boyenval tout en garantissant l'accessibilité à tous les jeunes beaumontois. Ce local est bien identifié par de très nombreux jeunes. Nous disposons de ce local depuis mi-juin 2018. Il a pu être ouvert dans de bonnes conditions d'accueil et ce, début septembre 2018.

Les jeunes viennent dans notre local à l'occasion de rendez-vous individuels et d'actions collectives. Ils peuvent également s'y rendre de façon informelle et spontanée. Nous disposons ainsi d'une salle suffisamment spacieuse et conviviale pour accueillir les jeunes qui se présentent en groupes ou individuellement. Le local de l'équipe éducative est un lieu qui participe – en sus de nos autres modalités d'action – à créer une relation de confiance avec les éducateurs. Ces derniers peuvent y animer des discussions individuelles ou collectives. Les jeunes qui habitent le quartier de Boyenval, ou le fréquentent, passent devant notre local quand ils rentrent du lycée. Il n'est pas rare qu'ils s'y arrêtent de façon spontanée pour discuter avec les éducateurs. Notons par ailleurs, que les filles et les garçons n'ont pas les mêmes habitudes en la matière. En effet, les jeunes filles viennent dans notre local lorsqu'elles ont un rendez-vous (individuel ou collectif) ou très brièvement, pour une demande ponctuelle mais restent rarement au local en dehors de ces situations.

2.5 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et des difficultés de chaque jeune. Un tel travail nécessite du temps.

Pour conclure, l'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

III. Public accompagné en 2022

La Prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes qui ont entre 11 et 25 ans, qui sont en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu *accrocher* en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En relative rupture avec les institutions et les adultes, ils peuvent être plus réticents à nouer une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va donc consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec les jeunes, y compris les moins en rupture. Ainsi, notre équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel un accompagnement éducatif est engagé. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

3.1 Jeunes connus

Nous évaluons environ à 50 jeunes ceux qui sont régulièrement rencontrés et bien repérés par les éducateurs – que ces derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas encore établie. En effet, certains jeunes peuvent dans un premier temps ne s'identifier que par un surnom. Pour ceux-ci, la démarche de *l'aller-vers* pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement (si celui-ci est pertinent).

3.2 Jeunes en accroche, une relation éducative en cours d'établissement

Nous évaluons à une vingtaine de jeunes ceux pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions – aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

3.3 Jeunes accompagnés

Sur l'année 2022, l'équipe éducative a accompagné **81 jeunes** – nombre en nette augmentation par rapport à l'année précédente (53 jeunes accompagnés en 2021). Cette augmentation est à mettre en lien avec une offre plus diversifiée d'actions collectives, une meilleure identification de notre service et une consolidation des liens partenariaux.

Par ailleurs, au-delà d'un simple cumul d'accompagnements, il convient d'envisager derrière ce nombre (de 81 jeunes), la diversité des situations que celui-ci recouvre. En effet, chacune de ces situations aura fait l'objet d'une attention et d'une évaluation particulière de la part des éducateurs. À chaque situation, les professionnels ont cherché à apporter une réponse personnalisée, non-standardisée et respectant le rythme du jeune quant à sa capacité à s'engager dans une relation éducative.

Ainsi, ces situations très diverses ont conduit les éducateurs à proposer la mise en place d'un accompagnement – un accompagnement qui aura été ponctuel ou durable, continu ou discontinu, et partagé avec des partenaires ou non. Certains accompagnements ont particulièrement mobilisé l'équipe éducative. C'est notamment le cas des jeunes confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle importantes se cumulant à des difficultés sociales (conflits familiaux, rupture d'hébergement, etc.) et/ou à des problématiques personnelles (addictions, besoin de soins, etc.). Bien qu'étant minoritaires, ces situations complexes mobilisent chez les éducateurs des compétences multiples.

3.4 Données statistiques globales

L'ensemble des tableaux statistiques sont disponibles en annexe du présent document. Le niveau de formation de quelques jeunes peut ne pas encore être connu par l'équipe éducative. Cette année, cela concerne deux jeunes. Les jeunes uniquement connus par l'équipe ou en accroche ne sont pas comptabilisés dans les statistiques ci-dessous – les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif a été engagé.

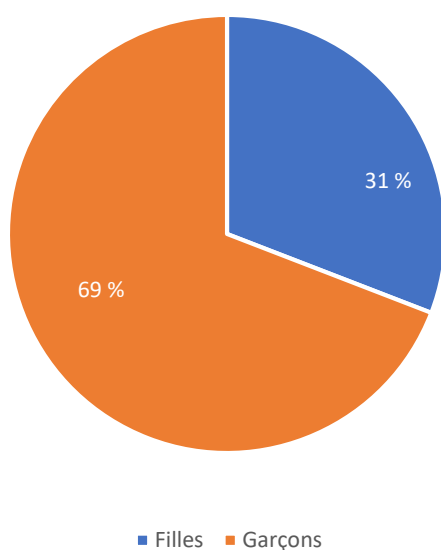
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16 - 17 ans		18 - 25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue				3	1	3	1	7	2	8	1		26
Réseau informel			1	4	1	2	4	3	8	16	1		40
Réseau institutionnel			1	2		1	1	1	3	6			15
Réseaux sociaux													0
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	11	13	30	2	0	81
Situation familiale													
Célibataire			2	9	2	6	6	11	13	29			78
En couple										1			1
En couple avec enfant											2		2
Parent isolé													0
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	11	13	30	2	0	81
Mode d'hébergement													
Logement stable			2	9	1	6	6	10	11	23	1		69
Logement précaire					1			1	2	7	1		12
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	11	13	30	2	0	81
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			2	9	1	3	4	3	3	12			37
Ancienneté >=1 et < 2 ans					1	2	1	7	8	9	2		30
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans						1	1	1	2	7			12
Ancienneté >= 4 ans										2			2
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	11	13	30	2	0	81
Situation													
Scolarisé/étudiant/sans problématique scolaire			1	7	1	4	6	10	11	10			50
Scolarisé/étudiant/avec problématique scolaire			1	2	1	2			1	2			9
Déscolarisé (sans affectation)								1		1			2
En emploi										7			7
En formation										1			1
En recherche d'emploi/de formation/d'orientation									1	8	2		11
Sans projet professionnel ou scolaire										1			1
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	11	13	30	2	0	81
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			2	9	2	6	6	10	8	14	1		58
Bac Pro, CAP ou BEP									1	6			7
Bac général ou technique									3	8			11
Bac +2 et autres études supérieures									1	1	1		3
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	10	13	29	2	0	79

3.5 Analyse des données statistiques 2022



Ce premier graphique rend compte de la variation du nombre de jeunes accompagnés entre 2018 et 2022. Nous pouvons noter l'effet déterminant du renouvellement de l'équipe éducative ayant eu lieu fin 2020/début 2021. Sur une courte période, notre service connaît alors une légère diminution du nombre de jeunes accompagnés. La stabilité de l'équipe acquise à compter du début de l'année 2021, nous a permis de consolider significativement notre intervention auprès des jeunes beaumontois. Ainsi, nous pouvons constater une augmentation, légèrement supérieure à 50 % du nombre de jeunes accompagnés entre 2021 et 2022. De cette façon, nous passons de 53 jeunes suivis à 81 jeunes (suivis). Cette donnée statistique traduit de façon condensée l'engagement de l'équipe, notamment dans sa capacité à aller vers les jeunes et à se saisir – dans cette démarche – de toutes les occasions pertinentes d'intervention.

Répartition par genre



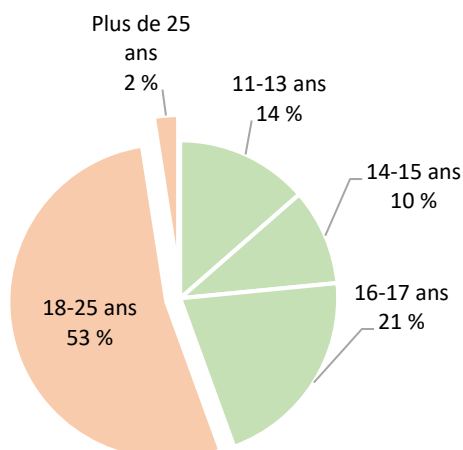
Durant l'année 2022, l'équipe éducative a accompagné 56 garçons de différents âges. Comparativement à l'année 2021 (32 garçons accompagnés), nous pouvons donc noter une augmentation sensible du nombre de jeunes garçons suivis.

De la même manière, bien que connaissant une variation moins importante, l'équipe éducative a également accompagné davantage de filles, comparativement à l'année 2021. Nous passons de 19 filles accompagnées à 25 jeunes filles (suivies).

Ces éléments statistiques mettent toutefois en lumière l'enjeu des modes d'accès à notre service pour les filles.

Enfin, pour l'année 2023, nous aurons logiquement une attention plus forte à redynamiser des modalités d'accès adaptées à destination des filles.

Répartition par tranche d'âge



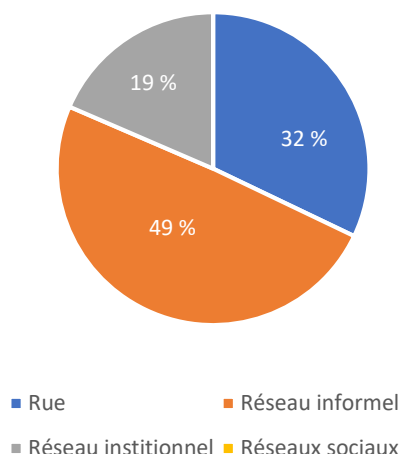
En premier lieu, nous pouvons remarquer que l'équipe éducative a accompagné 45 % de mineurs cette année (en vert sur le présent graphique). Lorsque nous réalisons un focus sur les mineurs âgés de 11 à 15 ans, nous constatons par ailleurs qu'ils composent 24 % du public global accompagné.

En 2021, l'équipe éducative n'avait accompagné aucun jeune de 11 à 13 ans. Cette année, ils sont au nombre de 11.

Cette inflexion statistique traduit l'engagement de l'équipe à intervenir plus précocement auprès des jeunes rencontrant des difficultés dès le collège, conformément aux orientations prioritaires du cahier des charges du conseil départemental concernant la Prévention spécialisée. Comme nous le verrons un peu plus

loin, cette orientation implique non seulement des changements de pratiques mais également des priorités de travail partenariales différentes.

Mode d'entrée en relation

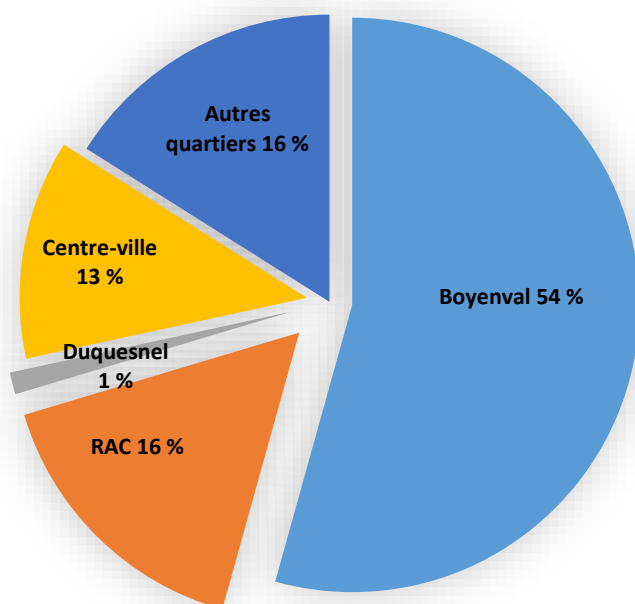


Tout d'abord, il est à rappeler que nos modes d'entrée en contact intègrent désormais l'usage des réseaux sociaux. Si, comme en 2021, cette année aucun jeune n'a pu être premièrement rencontré via ces moyens numériques, il convient de ne pas minimiser l'enjeu d'utilisation des réseaux sociaux dans un cadre éducatif. À ce jour, l'équipe éducative s'est bien saisie de l'orientation départementale en la matière. Nous notons que les réseaux sociaux servent exclusivement au maintien et au renforcement du lien avec les jeunes déjà rencontrés et avec lesquels une relation de confiance a commencé à minima à s'établir.

Très peu de filles ont été rencontrées une toute première fois dans la rue (cela concerne cinq filles accompagnées sur 25). Cependant, le travail de rue

demeure une modalité pertinente s'agissant du maintien du lien avec certaines jeunes filles. À titre de complément, nous avons déjà eu l'occasion de participer sur un autre territoire, dans le cadre de la GUP et en lien avec de nombreux partenaires, à une marche exploratoire sur la thématique du sentiment de sécurité des filles/femmes dans l'espace public. Cette démarche, initiée par la municipalité, a été une occasion d'interrogations partagées permettant une meilleure connaissance du vécu des filles/femmes dans l'espace public, tout en dégagant des possibilités de débats et d'actions. Cette initiative pourrait être envisagée sur la commune de Beaumont-sur-Oise, spécifiquement dédiée aux jeunes filles accompagnées par notre service en 2023.

Répartition par quartier de résidence



La présente répartition par quartier de résidence indique que l'équipe éducative est accessible à tout jeune résidant la commune. Nous pouvons tout d'abord noter que près de 54 % du public accompagné vivait en 2022 dans le quartier de Boyenval. Pour une large majorité, il s'agissait de garçons. Au-delà de la question du lieu de résidence, le quartier de Boyenval demeure un lieu essentiel d'intervention et notamment de travail de rue.

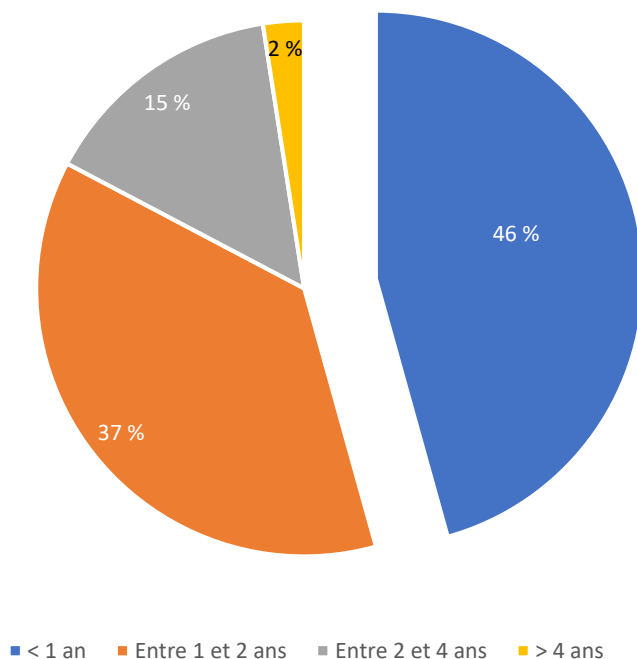
Nous pouvons y rencontrer de nombreux jeunes résidant d'autres quartiers et qui toutefois fréquentent celui-ci régulièrement, voire quotidiennement.

Concernant le quartier du RAC, nous avons accompagné 10 garçons et trois filles, dont sept mineurs en 2022 – ce qui représente une augmentation de presque 100 %, comparativement à l'année 2021.

Des perspectives de chantiers éducatifs se dessinent au sein du quartier du RAC pour 2023, offrant ainsi l'opportunité à l'équipe éducative de développer ses actions dans ce quartier.

Quartiers de résidence	Genre		Age		Total
	Garçons	Filles	Mineurs	Majeurs	
Boyenval	32	12	23	21	44
RAC	10	3	7	6	13
Duquesnel	1	0	0	1	1
Centre-Ville	6	4	1	9	10
Autres quartiers	7	6	5	8	13
Total	56	25	36	45	81

Ancienneté de la relation éducative



Durant l'année 2022, le public jeune accompagné par le service s'est vu renouvelé à 46 %. En effet, 37 jeunes sur 81 accompagnés ont été rencontrés durant l'année. Pour une très large part, il s'agit de nouveaux accompagnements concernant des mineurs.

Notons ainsi le dynamisme de l'équipe à inscrire son action dans le cadre du cahier des charges du conseil départemental, posant ainsi comme priorité l'intervention préventive précoce. De fait, l'accompagnement des jeunes majeurs de plus longue durée s'est progressivement interrompu à la mesure de leur accès à une certaine autonomie. Nous restons toutefois attentifs à ces jeunes qui, nous ayant identifiés comme des interlocuteurs fiables, peuvent venir nous solliciter ponctuellement sans ouvrir à un accompagnement éducatif complet. Ces jeunes avec lesquels les contacts sont ponctuels mais utiles ne sont donc pas comptés dans les présentes statistiques.

Niveau de formation et situation socioprofessionnelle

Près de 74 % du public accompagné était scolarisé ou en formation en 2022. Il apparaît important de noter que neuf jeunes accompagnés – tout en étant scolarisés – étaient confrontés à une problématique scolaire engageant la plupart du temps un travail partenarial mais également une mise en lien avec leurs parents.

Une nouvelle fois, nous avons pu constater une difficulté accrue, pour certains jeunes, à trouver un contrat d'apprentissage alors même que ceux-ci témoignaient d'une motivation réelle.

La difficulté d'accès à un emploi de manière plus générale (intégrant les contrats d'apprentissage) est à contextualiser territorialement. La CCHVO est particulièrement concernée par une problématique de mobilité de ses habitants impliquant des recherches d'emploi sur des bassins les plus éloignés. Les jeunes ne disposant pas du permis de conduire (à fortiori les mineurs) se trouvent particulièrement confrontés à cet enjeu de mobilité.

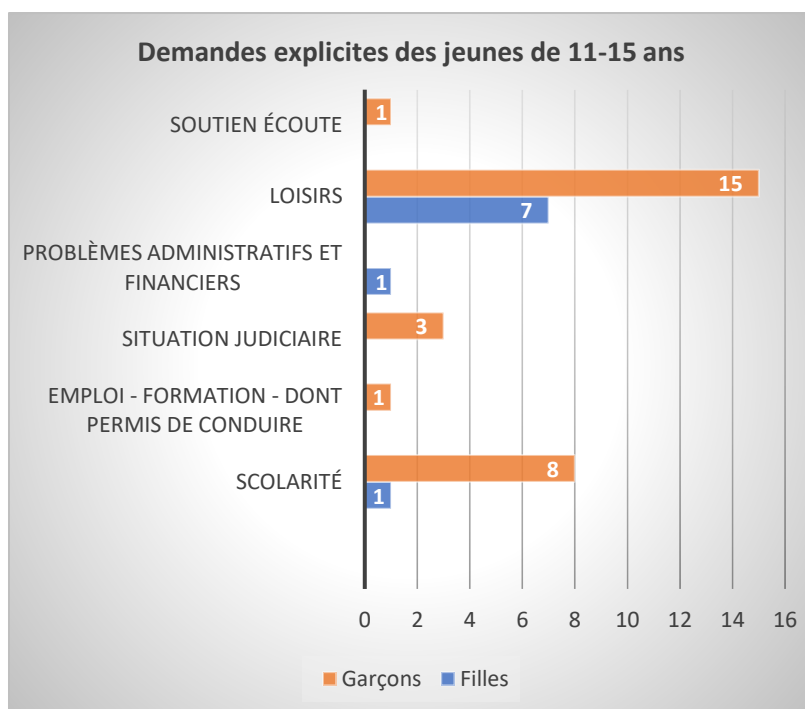
S'agissant du niveau de formation, si l'on exclut les jeunes âgés de 11 à 15 ans (qui logiquement ne disposent pas de diplôme), on peut noter que 65 % de ces jeunes qui ont entre 16 et 25 ans ne disposent pas de diplôme. Ceci explique pour partie l'importance des demandes des jeunes en matière d'emploi et de formation, même s'ils demeurent scolarisés.

IV. Accompagnement et actions auprès des jeunes de 11-15 ans

4.1 Demandes et démarches des jeunes de 11-15 ans

Demandes explicites	11 - 13 ans		14 - 15 ans		TOTAL	%
	F	G	F	G		
Scolarité		1	1	7	9	24%
Emploi - formation - dont permis de conduire				1	1	3%
Situation judiciaire				3	3	8%
Problèmes administratifs et financiers			1		1	3%
Loisirs	4	12	3	3	22	59%
Soutien écoute				1	1	3%
TOTAL	4	13	5	15	37	100%

Démarches engagées	11 - 13 ans		14 - 15 ans		TOTAL	%
	F	G	F	G		
Scolarité		3	1	5	9	29%
Justice				1	1	3%
Actions éducatives collectives	2	8		3	13	42%
Travail avec les familles		1			1	3%
Soutien écoute	2	3	1	1	7	23%
TOTAL	4	15	2	10	31	100%

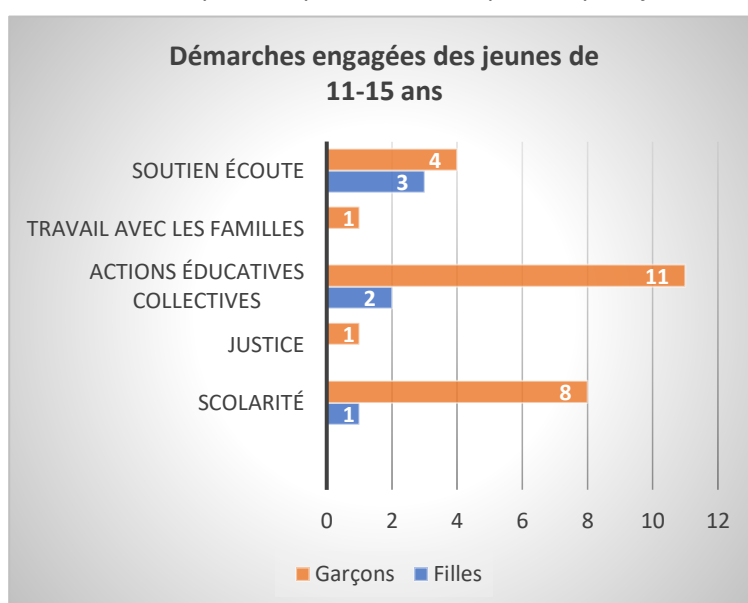


4.2 Analyse des demandes et démarches des jeunes de 11-15 ans

Pour rappel, en 2021, l'équipe éducative a pu accompagner 15 jeunes âgés entre 11 et 15 ans. Ces jeunes avaient exclusivement 14 ou 15 ans. En 2022, une large partie de ces jeunes est passée sur la tranche d'âge des 16-17 ans. S'inscrivant dans une démarche d'action prioritaire auprès des 11-15 ans, pour 2022, ce sont 19 jeunes âgés de 11 à 15 ans qui ont été accompagnés (dont 11 âgés de 11 à 13 ans). Au-delà d'une lecture strictement factuelle et statistique, durant l'année passée, l'équipe

éducative a significativement réengagé une intervention auprès des plus jeunes. En cohérence avec ce rajeunissement du public accompagné, nous constatons que les demandes prioritaires formulées par les jeunes de cette tranche d'âge portent sur la scolarité et les loisirs. Nous pouvons une nouvelle fois constater que la thématique des **loisirs** constitue de façon durable un mode d'entrée en relation avec les jeunes âgés de 11 à 15 ans. Ceci porte sur 59 % des demandes et implique plus de la moitié des garçons âgés de 11 à 13 ans. Notre première démarche est d'informer et d'orienter ces jeunes vers l'offre d'animation déjà existante portée par le centre d'animation jeunesse. Pour un certain nombre de jeunes, nous faisons le choix stratégique et éducatif d'accéder à leur demande. Les actions collectives menées le sont alors dans un objectif de meilleure évaluation des difficultés repérées et/ou de renforcement du lien éducatif.

Nous notons également que l'équipe éducative est de plus en plus identifiée par les plus jeunes. Le renforcement du partenariat avec le collège permet d'ores et déjà et permettra davantage (à l'avenir) une prise de contact efficace avec les jeunes collégiens. Par ailleurs, les nombreuses actions partenariales réalisées avec le centre d'animation jeunesse ont également fortement favorisé la dynamique de rajeunissement du public accompagné. Les demandes portant sur la **scolarité** concernent environ la moitié des jeunes accompagnés de cette tranche d'âge. Enfin, il est à noter que sur les 19 jeunes accompagnés, trois adolescents nous ont sollicités concernant une problématique judiciaire.



En cohérence avec les demandes formulées par les jeunes de cette tranche d'âge, les démarches engagées portent à près de 70 % sur la scolarité et les loisirs. Ainsi, neuf jeunes ont pu être accompagnés s'agissant de leur scolarité. Pour la moitié des jeunes nous ayant sollicités s'agissant de leur scolarité, ils ne se trouvent pas en difficulté de mobilisation dans les apprentissages scolaires. Ces jeunes nous sollicitent ainsi concernant leur vécu au sein de leur établissement scolaire, leurs relations avec les pairs et l'équipe pédagogique, et plus largement s'agissant de difficultés à vivre un climat scolaire éprouvé comme complexe. Ces jeunes évoquent des situations préoccupantes marquées par des conflits entre groupes de jeunes. Ceux-ci partagent avec l'équipe éducative leurs questionnements sur le respect de la différence, l'égalité femmes-hommes, etc. Il est à noter que certains jeunes ont pu adopter des comportements inadaptés dans le cadre scolaire (bagarre, victimes et/ou auteurs de harcèlement scolaire, usage inapproprié des smartphones, etc.).

Un seul jeune a sollicité explicitement l'équipe éducative pour de **l'écoute et du soutien**. Ce dernier avait la particularité de se reconnaître en difficulté et surtout en besoin d'être soutenu par un adulte de confiance, extérieur à un cercle familial, amical ou scolaire. De nouveau, le nombre de demandes est sans commune mesure avec les démarches engagées par l'équipe éducative. En effet, de nombreux jeunes viennent évoquer et discuter avec nous des difficultés auxquelles ils sont confrontés sur différents plans. Ils attendent plus ou moins explicitement des conseils, voire une guidance, pour répondre à certaines de leurs interrogations et trouver des solutions qui leur sont personnelles. Cette démarche de soutien et d'écoute éclaire de manière significative, dans le cadre d'une intervention auprès des jeunes, l'écart entre le besoin et la demande.

4.3 Exemple d'accompagnement

Afin de présenter cette situation tout en respectant notre obligation du secret professionnel, le nom du jeune a été modifié.

Alphonse

Alphonse est un jeune garçon âgé de 13 ans, scolarisé en classe de quatrième. Il nous a été orienté par le collège Jacques Monod. Alphonse nous est alors présenté comme étant en grande difficulté tant sur le plan de ses acquisitions scolaires que s'agissant de son comportement régulièrement inadapté au sein de l'établissement. Dans le cadre du partenariat entre notre service et le collège, des échanges complémentaires avec le CPE nous ont rapidement permis de mesurer un fort risque de décrochage scolaire en lien avec un absentéisme important. De surcroît et du fait de son comportement, il est par ailleurs logiquement exposé à de possibles exclusions temporaires. Au moment de la première rencontre entre Alphonse et notre équipe, celui-ci venait de faire l'objet d'une exclusion de cinq jours du collège.

Dès l'engagement de notre intervention auprès du jeune, nous cherchons alors à créer les conditions les plus favorables à la relation. Alphonse est alors rencontré dans le cadre d'une action collective afin de favoriser un lien basé sur la libre adhésion tout en nous assurant d'une prise d'initiative conforme à nos missions et nos obligations.

Dans le cadre d'échanges avec les différents professionnels impliqués, nous apprenons que le jeune souffre d'un trouble restreignant significativement son attention et qu'il bénéficie d'un suivi médical intégrant un traitement médicamenteux.

Du fait même de notre modalité de rencontre avec Alphonse ainsi que de la nature de ses difficultés, l'équipe engage rapidement une prise de contact avec la mère de celui-ci. Madame adhère rapidement à notre proposition de soutien.

Les premiers échanges avec le jeune apparaissent limités tant Alphonse est laconique. Après plusieurs entretiens individuels assortis d'une participation à des activités collectives, Alphonse adhère

progressivement à la relation éducative que nous lui proposons. Il s'exprime alors davantage. Il semble mesurer progressivement que l'équipe l'écoute avec considération et sans porter de jugement. Une relation de confiance s'est peu à peu établie tant avec le jeune qu'avec sa mère, nous permettant ainsi d'ouvrir à une possibilité d'accompagnement en coordination avec le collège.

Dans le cadre de cet accompagnement en cours de structuration et suite à un refus d'Alphonse de se rendre au collège, sa maman a alors accompagné son fils au local afin que nous puissions échanger avec lui.

Nous disposons alors d'une occasion pour réellement approfondir notre évaluation de la situation. Alphonse exprime alors son mal-être au sein du collège tant auprès de ses pairs qui, selon lui, « le mettent de côté », qu'auprès des enseignants qui, toujours selon lui, « ne l'aiment pas ».

Au fil de nos rencontres avec Alphonse et sa mère, nous fondons alors une stratégie d'accompagnement dont l'un des éléments significatifs est une possibilité d'orientation vers un établissement scolaire adapté à ses difficultés, en lien avec le CPE du collège.

Dans le cadre de notre réseau, nous identifions alors un établissement scolaire géré par une association proposant une classe de découverte professionnelle dédiée aux collégiens de quatrième. En coordination avec le collège, notre équipe est alors venue consolider une proposition d'établissement à petit effectif par classe situé sur une commune avoisinante.

Disposant d'une relation de confiance suffisante avec Alphonse et sa mère et bien qu'ayant nécessité de nombreux échanges, la proposition de réorientation finit alors par obtenir l'adhésion de ces derniers.

Au regard de la fragilité de la situation, notre équipe fait alors le choix de proposer une sécurisation des démarches nécessaires à cette réorientation. Une guidance distante ne nous apparaissait pas opportune. Nous avons ainsi transmis les informations au jeune et à sa maman en nous assurant systématiquement de la bonne compréhension de celles-ci, mais également en proposant un accompagnement physique contenant et rassurant pour chacun.

Nous avons donc pu accompagner Alphonse et sa mère durant les différentes étapes de la démarche : renseignement, visite de l'établissement, réalisation du dossier d'admission, prise de rendez-vous pour l'entretien d'admission, accompagnement physique pour l'entretien, etc.

L'admission ayant eu lieu, notre équipe a maintenu un lien avec Alphonse. En peu de temps, il nous a ainsi été possible de constater que cette réorientation a permis à Alphonse de se remobiliser sur sa scolarité en y donnant un nouveau sens. De surcroît, la relation entre Alphonse et sa mère apparaît à chacun plus sereine et apaisée.

Pour conclure, l'équipe éducative demeure disponible pour soutenir Alphonse que ce soit dans ses recherches de stage en mécanique que pour lui apporter une écoute et un soutien éducatif, lui permettant de verbaliser ses difficultés pour mieux les surmonter.

4.4 Zoom sur certains projets menés

Séjour environnement à Branféré



L'équipe éducative a accompagné durant une semaine, en juillet 2022, un groupe de jeunes collégiens, âgés entre 11 et 13 ans en Bretagne. Ce séjour a été réfléchi et mené conjointement avec l'équipe de Prévention spécialisée de Domont. Nous souhaitions alors saisir l'opportunité d'un séjour pour faire connaissance avec des jeunes repérés par l'équipe éducative et pédagogique du collège Jacques Monod comme ayant potentiellement besoin d'un accompagnement éducatif de la part de notre service.

L'équipe souhaitait sensibiliser les jeunes aux enjeux écologiques. Durant ce séjour, les jeunes ont pu accompagner les soigneurs du parc animalier de Branféré. Ainsi, ils ont préparé les repas de différents animaux, les ont nourris, nettoyé certains enclos et participé à la vie du parc. Toutes ces activités étaient encadrées par un soigneur pendant trois jours.

En outre, les différentes sorties et manifestations auxquelles les jeunes ont participé ont été des occasions de découverte et d'ouverture culturelle, leur permettant de développer des capacités d'adaptation, de collaboration et de solidarité. Ce séjour, s'appuyant sur des activités ludiques, a permis de nouer des relations avec des jeunes peu connus jusqu'alors du service de Prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise.

Centre d'animation jeunesse, un autre partenaire incontournable

Nous rencontrons très régulièrement le CAJ qui accueille des jeunes de 11 à 17 ans. Ces rencontres permettent de partager des constats, des analyses et des préoccupations tant sur les groupes que sur certains jeunes (dans un cadre respectant les missions et les obligations de chacun). Ces réunions constituent également un temps d'élaboration de projets communs, dans l'objectif de créer une passerelle entre nos services. Nous saisissons ensemble l'opportunité de mettre en action des jeunes sur certaines manifestations locales. Ainsi, nous avons pu créer/animer ensemble un *escape game* (lors de la fête médiévale de Beaumont-sur-Oise), tenir une buvette lors de deux concerts (sous la forme d'un chantier éducatif) et proposer un *escape game* lors du forum des associations.



4.5 Partenariat avec le collège

Le collège Jacques Monod accueille près de 600 élèves résidant essentiellement la ville de Beaumont-sur-Oise mais également les communes alentour. Du fait de nos missions et du public concerné par notre intervention, l'établissement constitue ainsi un partenaire privilégié.

Notre partenariat avec le collège a pu prendre différentes formes en 2022.

Tout d'abord, la situation de certains jeunes collégiens a nécessité la prise de contact avec l'assistante sociale scolaire de l'établissement. Ces contacts ont rapidement pris la forme de co-accompagnements en faveur des jeunes concernés. Ces différentes situations de jeunes à accompagner nous ont permis de renforcer un lien partenarial avec le service social scolaire. Ainsi, afin d'affiner notre connaissance réciproque de nos missions et de nos modalités d'intervention mais également d'échanger de manière ouverte sur les problématiques prioritaires auxquelles les collégiens sont confrontés, une rencontre bimestrielle est désormais programmée avec l'ensemble des assistantes sociales scolaires du bassin.

Ces rencontres régulières sont considérablement facilitatrices d'échanges et d'interventions partagées lorsque cela est nécessaire.

Par ailleurs, l'équipe éducative, dans sa démarche d'être identifiée au mieux par l'ensemble des professionnels du collège, a de nouveau pu participer à la journée de pré-rentrée scolaire. Cette occasion permet une présentation directe de notre service, notamment auprès des professeurs que nous rencontrons ponctuellement.

Durant l'année 2022, en cohérence avec la priorité d'intervention auprès des jeunes mineurs dans une logique de prévention, l'équipe éducative a cherché à réactualiser ses modalités d'intervention auprès des collégiens.

Avant la fin d'année scolaire 2021/2022, nos échanges avec le CPE et l'assistante sociale scolaire du collège nous ont permis d'identifier un certain nombre de jeunes en difficulté scolairement et/ou personnellement. Ce partenariat a ainsi permis la constitution d'un groupe de jeunes avec lequel l'équipe a élaboré et mis en œuvre le séjour éducatif présenté précédemment.

Consécutivement à cette réalisation et à compter de la rentrée scolaire 2022/2023, sur proposition et en partenariat avec le CPE du collège Jacques Monod, un atelier jeux de société a pu être mis en place.

Cet atelier hebdomadaire a été mis en œuvre durant le dernier trimestre 2022 sur la pause méridienne du mardi (11h40 à 13h50). Il a été co-animé par le CPE et notre équipe considérant que chaque atelier se composait de deux séquences permettant l'accueil d'un plus grand nombre de collégiens.

En plus de proposer aux élèves demi-pensionnaires la possibilité de participer à un temps ludique, cet atelier poursuit l'objectif de consolider l'identification de l'équipe par les collégiens. De plus, il permet le renforcement de la relation partenariale de confiance entre notre équipe et le collège.

Ainsi, 51 jeunes de tous niveaux (soit 12 filles et 39 garçons) ont participé à l'atelier de manière ponctuelle ou régulière entre début octobre et fin décembre 2022.

Au regard de l'attractivité de cet atelier, en collaboration avec le collège et pour l'année 2023, il a été envisagé le maintien de celui-ci en intégrant des interventions complémentaires certains mercredis après-midi.

Pour conclure, l'ensemble des rencontres et des projets partagés présentés ci-avant ont permis une réelle facilitation du lien partenarial – en témoigne désormais la participation de l'équipe éducative au GPDS

ainsi que la possibilité ouverte par le collège d'assurer une présence sociale ponctuelle sur différents temps de récréation.

4.6 Passerelle CM2/6ème

Le déploiement d'actions de Prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec les jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées.

Il s'agit pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents dans l'éventualité d'un besoin dans un avenir proche.

La Prévention spécialisée a vocation à proposer des actions ciblées auprès des enfants scolarisés en CM2, complémentaires à celles mises en place par les établissements scolaires. Quelle que soit la forme des actions proposées, l'approche progressive de ce jeune public permettra de favoriser l'émergence d'accompagnements éducatifs tendant à favoriser leur épanouissement.

Cette perspective nouvelle d'intervention, introduite comme axe dans le cahier des charges de la Prévention spécialisée du conseil départemental en 2020, nous a semblé nécessiter un travail de réflexion transversale. Ainsi, l'association IMAJ a mis en place des groupes de travail permettant d'élaborer des modalités d'intervention en direction de ce public et ce, dès 2021.

Pour les jeunes de cette tranche d'âge – parfois définie comme vulnérables, l'entrée en sixième peut constituer une étape importante et déstabilisante. Nous observons des problématiques significatives en lien avec l'acquisition d'une liberté et d'une autonomie plus grande : l'usage inapproprié des réseaux sociaux, le risque de décrochage scolaire précoce, l'usage d'une certaine liberté sans supervision parentale et, pour certains, l'implication dans des phénomènes d'affrontement.

C'est donc considérant ces risques que nous avons la volonté d'intervenir sous la forme d'actions de sensibilisation permettant une première prise de contact.

En 2022, nous n'avons pas mené d'action spécifique en lien avec cette passerelle CM2/6^{ème}. Néanmoins, la qualité des relations partenariales avec le collège Monod nous laisse entrevoir des perspectives pour 2023. Par exemple, en 2021, nous avons participé à la visite du collège des élèves de CM2 de l'école la Fontaine bleue – action qui pourrait être reconduite en 2023 avec l'accord du chef d'établissement et des directeurs des écoles élémentaires de la commune. D'autre part, nous avons pour projet de formuler une demande (au principal de l'établissement) de participation aux réunions d'harmonisation pour la liaison CM2/6^{ème} prévues au troisième trimestre de l'année scolaire 2022/2023.

En somme, la démarche de prise de contact avec les CM2 est engagée. Elle pourra s'intensifier en 2023 à la mesure de l'adhésion de nos partenaires à nos propositions.

V. Accompagnement et actions auprès des jeunes de 16-25 ans

5.1 Demandes et démarches des jeunes de 16-25 ans

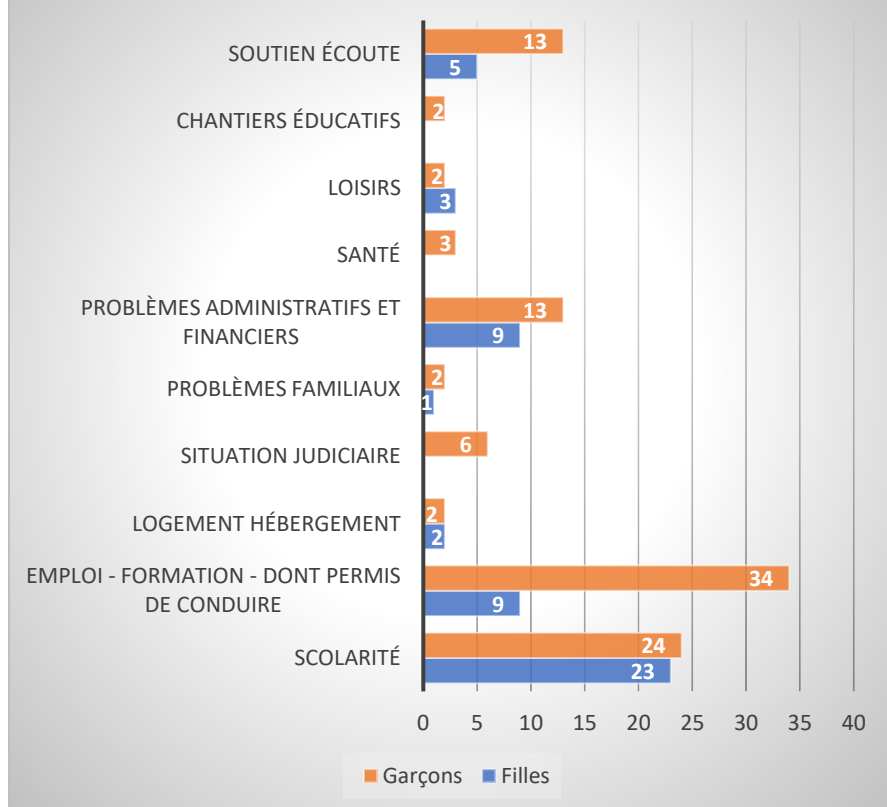
Demandes explicites	16-17 ans		18-25 ans		TOTAL	%
	F	G	F	G		
Scolarité	4	10	19	14	47	31%
Emploi - formation - dont permis de conduire	1	4	8	30	43	28%
Logement hébergement			2	2	4	3%
Situation judiciaire				6	6	4%
Problèmes familiaux			1	2	3	2%
Problèmes administratifs et financiers	1	1	8	12	22	14%
Santé		1		2	3	2%
Loisirs	1	1	2	1	5	3%
Chantiers éducatifs				2	2	1%
Soutien écoute	2	2	3	11	18	12%
TOTAL	9	19	43	82	153	100%

Démarches engagées	16-17 ans		18-25 ans		TOTAL	%
	F	G	F	G		
Scolarité	1	5	9	7	22	18%
Emploi	1	1	1	14	17	14%
Formation - dont permis de conduire		1	2	5	8	7%
Justice		1		4	5	4%
Démarches administratives	1	1	3	7	12	10%
Santé				2	2	2%
Logement hébergement			1	3	4	3%
Actions éducatives collectives	2	7	8	6	23	19%
Travail avec les familles				1	1	1%
Soutien écoute	2	6	3	14	25	21%
TOTAL	7	22	27	63	119	100%

5.2 Analyse des demandes et des démarches des jeunes de 16-25 ans

Tout d'abord, il convient de rappeler l'augmentation significative du nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans ayant été accompagnés entre 2021 et 2022. Celui-ci a quasiment doublé : 35 jeunes en 2021 et 60 jeunes en 2022. Nous pouvons également souligner le grand nombre de demandes formulées auprès de l'équipe traduisant ainsi la confiance accordée aux professionnels tout autant que la bonne identification de leurs missions. Les thématiques de **scolarité**, **d'emploi et de formation** constituent à elles seules près de 60 % des demandes. S'agissant de la scolarité, ces demandes ont pu être de natures très diverses, renvoyant à des situations particulièrement complexes comme à de plus ponctuelles demandes de

Demandes explicites des jeunes de 16-25 ans

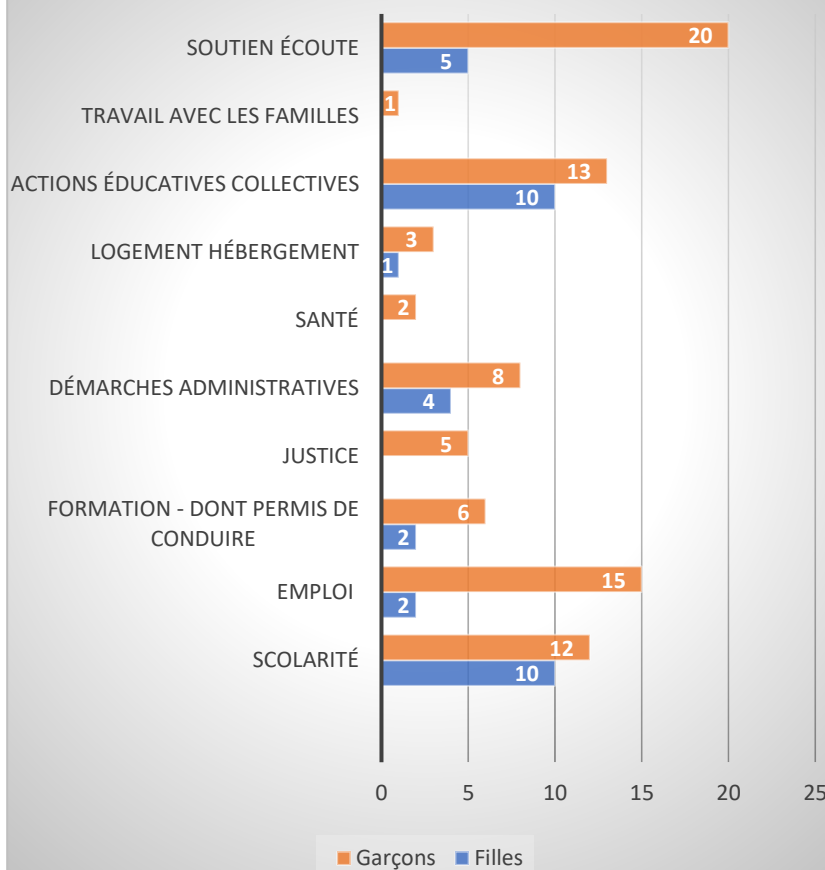


soutien sur une démarche clairement identifiée. Les demandes les plus complexes portaient sur des enjeux de rescolarisation, de réorientation, mais également de définition d'un projet scolaire. L'équipe a également recueilli des demandes en lien avec une vie scolaire perçue comme étant problématique par les jeunes. Toutefois, il nous faut noter que certains jeunes, après avoir formulé une demande, ne s'engagent pas dans les démarches qui leur sont proposées bien qu'elles soient soutenues par l'équipe éducative.

38 jeunes sur 60 disposaient

uniquement du brevet ou étaient sans diplôme, soit 63 % des jeunes de cette tranche d'âge. Nous savons pourtant que l'accès à une formation professionnelle qualifiante est un enjeu majeur dans le parcours d'insertion socioprofessionnelle des jeunes que nous accompagnons. Par ailleurs, 28 % des demandes portaient sur l'accès à l'emploi ou la formation. Ces demandes ont pu être formulées par des jeunes encore scolarisés et notamment à la recherche d'une formation ultérieure et/ou d'un contrat d'apprentissage. Nous réaffirmons ici la difficulté pour certains jeunes à accéder à l'apprentissage pour des raisons diverses. Bien que cela puisse paraître anecdotique, nous notons un fort intérêt pour les formations d'électriciens (Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés et CAP Électricien). De

Démarches engagées des jeunes de 16-25 ans



nombreux échanges avec les jeunes concernés nous laissent entendre qu'en bien des cas, le choix de filière est plus déterminé par la proximité géographique de l'établissement qu'un réel attrait pour un métier donné.

18 jeunes ont sollicité explicitement l'équipe éducative pour de **l'écoute et du soutien**. Ces derniers avaient la particularité de se reconnaître en difficulté et en besoin d'être soutenus par un adulte de confiance, extérieur au cercle familial, amical ou scolaire. De nouveau, le nombre des demandes est moindre que les démarches engagées par l'équipe. En effet, de nombreux jeunes viennent évoquer et discuter avec nous des difficultés auxquelles ils sont confrontés sur différents plans. Ils attendent plus ou moins explicitement des conseils, une guidance parfois, pour répondre à certaines de leurs interrogations et trouver des solutions qui leur sont personnelles.

Pour certains jeunes, l'arrivée au lycée est une étape difficile – cette étape comprend un certain nombre de réalités/obstacles à surmonter : une organisation du travail scolaire et une méthodologie qu'ils n'ont pas acquises, des exigences plus grandes qu'au collège, la conséquence d'une orientation parfois non choisie, des résultats scolaires parfois insuffisants, etc. Ces éléments peuvent amener certains élèves à un absentéisme de plus en plus marqué au lycée, pouvant aller jusqu'au décrochage scolaire. Il est important que l'équipe puisse percevoir les signes de démotivation de ces jeunes et leur permettre de retrouver confiance en eux ou d'envisager une nouvelle orientation qui prendra davantage sens pour eux. Ces situations nous amènent à porter une attention particulière aux élèves de Terminale au moment de la formulation des vœux. À titre d'exemple, cette année encore, l'équipe éducative s'est mobilisée pour accompagner des lycéens sur leur appréhension de la plateforme *Parcoursup*, dans la formulation de leurs vœux ainsi que dans la rédaction de leur lettre de motivation. Sans la persévérance des éducateurs, certains jeunes de Terminale ne seraient pas allés jusqu'au bout de la démarche, prenant ainsi le risque de renoncer à la perspective de poursuivre leurs études. Cet accompagnement spécifique contribue, en quelque sorte, à la prévention du décrochage scolaire.

Soutenir les jeunes à un moment aussi sensible constitue souvent une porte d'entrée pour l'équipe éducative vers un accompagnement individuel.

Cette année encore, le lycée ainsi que ses abords auront été les lieux d'opposition, voire d'affrontements entre les jeunes résidents de différentes villes. Ces affrontements persistants peuvent apparaître quasi-historiques sur le territoire. Ils opposent principalement des jeunes résidents de Beaumont-sur-Oise et ceux résidant à Persan. Nous notons toutefois que d'autres jeunes des communes avoisinantes prennent part à ces affrontements. Il n'est pas aisé d'avoir connaissance de manière objective des causes déclenchantes de ceux-ci.

Néanmoins cette année en octobre, un affrontement a pris une toute autre tournure puisqu'il visait des professionnels du lycée Évariste Galois.

Ces affrontements ne concernent pas uniquement des lycéens. Toutefois, du fait de la sectorisation, le lycée demeure structurellement un lieu de rencontre entre des jeunes de tous les quartiers du territoire. Ces affrontements ont parfois trouvé une cause initiale ou une continuité aux abords du lycée. L'équipe éducative a veillé tout au long de l'année à être au plus proche de certains jeunes identifiés comme étant impliqués dans ces affrontements, qui ne mobilisent pas uniquement les jeunes les plus en difficulté.

Notre démarche éducative implique alors des actions collectives mais également individuelles. Au risque d'une répétition, ces affrontements nous apparaissent davantage liés à un processus intégrant parfois les enjeux liés aux réseaux sociaux qu'à une causalité complètement objectivable.

À chaque fois que l'équipe éducative a pu être alertée au regard d'un risque de violence, nous avons pu communiquer avec nos partenaires afin d'envisager les possibilités de désescalade. Au-delà de ces

questions très importantes, nous avons tenté de réengager un partenariat global avec le lycée et ce, dès mars 2022. Auparavant, nos multiples sollicitations n'ont malheureusement pas pu donner lieu à un partenariat suffisamment concret.

Dans le cadre du partenariat avec le lycée de la commune, parmi nos interlocuteurs les plus réguliers nous comptons un CPE et l'assistante sociale scolaire auprès desquels nous avons pu aborder des situations individuelles afin de chercher des solutions et des alternatives adaptées aux besoins des jeunes.

L'équipe éducative assure un travail de rue régulier aux abords du lycée. Et c'est par ailleurs dans ce cadre qu'elle a déjà assisté à des affrontements.

5.3 Exemples d'accompagnement

Afin de présenter ces situations, tout en respectant notre obligation du secret professionnel, les noms des jeunes ont été modifiés.

Thibaut

Nous avons fait connaissance de Thibaut, lors de son arrivée sur le territoire. Originaire d'une région de province, il venait d'être placé dans une famille d'accueil à Beaumont-sur-Oise. Il a toujours espoir de retourner dans sa région d'origine. Il a sollicité une première fois le service pour être aidé dans sa recherche de stage.

Au détour de cette demande initiale de CV, il a pu évoquer des « problèmes judiciaires » et un parcours de vie *compliqué* sans entrer dans les détails, de peur d'être jugé par les éducateurs.

C'est par le biais d'une exclusion définitive du lycée en décembre 2021, que nous avons pu enclencher des démarches de rescolarisation. Ces démarches ont permis de renforcer le lien de confiance entre le jeune homme et l'équipe éducative. Nous étions également en lien avec l'assistante sociale du lycée qui recherchait une affectation scolaire. Les recherches étant vaines, nous l'avons orienté vers la fraternité St-Jean. En septembre 2022, Thibaut a intégré un CAP Électricité. Durant ces neuf mois de formation, Thibaut a beaucoup sollicité l'équipe éducative. Sans scolarité, ses journées étaient compliquées à supporter et il disait « repenser à ses problèmes ». Les éducateurs l'ont amené à évoquer son histoire et ses affaires judiciaires.

Tout au long de l'accompagnement, de nombreux échanges avec l'équipe éducative ont permis à Thibaut de se confronter à la réalité avec ce qui s'impose à lui, son placement, ses problèmes de justice notamment et son désir de retourner dans sa région natale.

Malgré tout, Thibaut est régulièrement tenté de repartir, évoquant le manque de ses proches et selon lui une facilité d'insertion professionnelle. Thibaut semble conscient du cadre réel dans lequel il se trouve mais il nous paraît pris dans des enjeux affectifs (qui l'envahissent). Ce discours semble également être tenu auprès de son éducateur référent du placement familial, que nous avons pu rencontrer en présence de Thibaut, en fin d'année 2022.

Thibaut a finalement abandonné le CAP électricité après un trimestre. Ce choix d'orientation ne semblait pas convenir à son souhait professionnel. En effet, Thibaut a pu verbaliser auprès des éducateurs la nécessité de travailler pour mettre de l'argent de côté afin de retourner dans sa région natale. L'équipe éducative a ainsi réalisé que la projection sur le territoire n'était pas envisageable pour Thibaut et qu'il allait falloir l'accompagner dans son projet de retour. Les recherches d'emploi réalisées avec Thibaut ont abouti à la signature d'un contrat à durée indéterminée dans un fast-food.

À ce jour, Thibaut continue de venir au local pour échanger avec l'équipe éducative. Il nous a récemment sollicités pour effectuer des travaux d'intérêt généraux au sein des ACI d'IMAJ.

Hector

Hector est un jeune homme âgé de 20 ans, qui avait noué une relation avec l'équipe éducative avant sa reconstitution fin 2020. Toutefois, des démarches d'accompagnement concrètes n'ont pu être engagées qu'il y a deux ans. Les éducateurs l'ont premièrement accompagné dans sa recherche d'emploi. Nous l'avons notamment orienté vers la Mission Locale et Pôle emploi.

Hector investit l'équipe éducative de différentes manières. Il peut y venir pour entreprendre des démarches administratives (ouverture de droits à la sécurité sociale, déclaration d'impôts, changement de banque, etc.), judiciaires ou encore pour de l'écoute et du soutien.

En effet, Hector échange avec les éducateurs sur de nombreux sujets qui le préoccupent. Que ce soit les relations femmes-hommes, les relations entre pairs ou encore l'accès au logement, il semble venir chercher des réponses à ses questions – des questions qui contribuent à sa construction identitaire. Il parvient également à évoquer son parcours de vie et les événements qui l'ont marqué. Cela lui permet d'exprimer ses angoisses mais aussi de se remettre en question vis-à-vis de certains actes qu'il a commis. La relation éducative semble le contenir. S'il ne rencontre pas les éducateurs régulièrement, Hector peut se mettre en difficulté et/ou en danger. Ce cadre éducatif semble freiner des passages à l'acte – des actes délictuels.

Concernant son insertion professionnelle, Hector a abandonné sa formation de CAP Électricien en alternance à la suite des relations tendues qu'il entretenait avec son employeur en mars 2021. Durant une longue remise en question de son projet professionnel, Hector a bénéficié du dispositif CEJ auprès de la Mission Locale. Un co-accompagnement est alors mis en place. Il s'est finalement dirigé vers le domaine de la restauration en octobre 2022. Suite à de nombreuses recherches, Hector a obtenu un emploi en alternance dans un fast-food dans la cadre d'un CAP Cuisine.

Enfin, concernant sa situation judiciaire, Hector est mis en cause dans plusieurs affaires pénales. Il est en lien avec un service de suivi socio-judiciaire dans l'attente de ses jugements. Nous échangeons régulièrement avec les professionnels du SPIP pour leur faire part de notre accompagnement et des démarches engagées auprès d'Hector.

L'équipe éducative a conscience, tout comme Hector, qu'un travail autour de sa consommation de stupéfiants est à enclencher. Cependant, il semble pris dans d'autres enjeux qui l'empêchent d'être pleinement disponible pour traiter cette difficulté.

Bien que certaines difficultés rencontrées par Hector persistent, l'équipe a ainsi noté une progression qu'il convient de continuer à soutenir. Cet exemple d'accompagnement traduit la nécessité pour certains jeunes de bénéficier d'une guidance au long cours.

5.4 Zoom sur certains projets menés

Chantier éducatif « Buvettes aux jardins » avec le CAJ

La ville de Beaumont-sur-Oise organise des concerts dans différents quartiers de la ville, « les concerts aux jardins ». Nous avons tenu, en partenariat avec le CAJ et sur deux dates, des buvettes sur lesdites manifestations. Nous avons vendu des crêpes, des sandwiches et des boissons non-alcoolisées. Cette activité est vectrice de lien social. Et nous avons pu mesurer qu'elle a favorisé les échanges entre les habitants de la commune – entre les jeunes et les adultes. Cette action s'est déroulée sous forme d'un

chantier éducatif, permettant ainsi à six jeunes – âgés entre 16 et 19 ans – de pouvoir acquérir une bourse éducative. Les jeunes ont choisi de mobiliser leur bourse pour financer leur projet de formation au permis de conduire.

Ce chantier éducatif avait plusieurs objectifs :

- Impliquer des jeunes déjà accompagnés dans des manifestations de leur quartier et d'autres quartiers de la commune en les rendant acteurs ;
- Soutenir du lien social entre les jeunes accompagnés par le service et les habitants, notamment dans une logique intergénérationnelle ;
- Favoriser les orientations réciproques entre le CAJ et notre service ;
- Valoriser une action de solidarité, en vendant des denrées à des prix très accessibles à une population ayant un faible pouvoir d'achat ;
- Créer et/ou renforcer le lien éducatif avec les jeunes.

Les jeunes impliqués se sont investis dans toutes les étapes du projet (courses, préparation des sandwiches/crêpes et tenue des buvettes). Les soirs de concert, ils se sont montrés tous actifs, adaptés dans leur contact avec les habitants et organisés. La tenue d'une buvette est complexe puisqu'elle demande la coordination de tous (gestion des flux, prise de commandes, préparation et distribution). D'autre part, cette action a permis à l'équipe éducative d'être plus visible, d'échanger avec les familles, d'autres jeunes et nos partenaires.

Chantier éducatif au château

Le cercle beaumontois du patrimoine est une association culturelle implantée à Beaumont-sur-Oise.

L'équipe éducative a pu participer à plusieurs manifestations que cette association a organisées. Durant les vacances de la Toussaint 2022, nous avons mis en œuvre un chantier éducatif en partenariat avec cette association. Cette semaine de chantier éducatif s'articulait entre des travaux d'espaces verts et des apports culturels et historiques (dispensés par les membres du cercle). Le chantier s'est déroulé sur le site du château de Beaumont-sur-Oise.

Cette semaine durant, les jeunes ont eu pour missions de procéder au désherbage et à la taille ou débroussaillage des plantes invasives dans l'enceinte des ruines du château. Ils ont également procédé au déplacement et à la préservation des pierres tombées des murs du château, afin de pouvoir les réutiliser ultérieurement en cas de réfection future de certains murs. Ce travail à forte fatigabilité a été entrecoupé par des temps de découverte culturelle mais aussi professionnelle. Les jeunes ont eu la chance d'assister à une présentation experte de l'histoire de la commune de Beaumont-sur-Oise (de l'Antiquité à nos jours) et de participer à une visite guidée et exclusive de son église et de son clocher (haut de 60 mètres). D'autre



part, afin de leur faire découvrir les métiers du bâtiment méconnus, une matinée y a été consacrée par l'intermédiaire d'une architecte bénévole de l'association.

Chaque journée du chantier a été l'occasion de partager ensemble les temps de repas comme cela est de coutume lors des chantiers archéologiques et/ou de réfection du patrimoine. Ces moments ont été pour les jeunes de réels temps conviviaux propices aux échanges, tant sur les processus de formation que sur l'histoire de la commune au travers d'anecdotes.

Il a permis à cinq jeunes de pouvoir acquérir une bourse éducative afin de financer leur projet d'insertion (BAFA et permis de conduire, par exemple).

Cette première collaboration a amené l'équipe de Prévention spécialisée et le cercle beaumontois du patrimoine au projet partagé de renouveler cette action durant l'année 2023.

5.5 Partenariats en 2022

La présentation qui suit n'est pas exhaustive. Toutefois, elle illustre notre démarche partenariale sur le territoire.

Comme évoqué précédemment, dans le cadre de nos missions, nous cherchons à favoriser la remobilisation scolaire et prévenir le décrochage scolaire des jeunes. Afin de renforcer le travail déjà engagé avec **l'assistante sociale scolaire du lycée Évariste Galois**, il est à noter que nous avons rencontré les trois assistantes sociales scolaires du bassin. D'un commun accord, nous avons convenu d'une rencontre bimensuelle pour l'année 2023. Celles-ci nous permettront d'aborder des problématiques collectives concernant les jeunes mais également d'échanger – et ce, dans un cadre approprié – sur des situations individuelles. À titre d'exemple, lors de notre dernière rencontre, nous avons pu échanger sur l'importance et les conséquences de la consommation de protoxyde d'azote sur le territoire.

Conformément au cahier des charges de la Prévention spécialisée dans le Val d'Oise, nous accompagnons les jeunes de cette tranche d'âge vers la formation et l'insertion socioprofessionnelle. Dans cet objectif, nous travaillons également avec **la Mission Locale du Val d'Oise Nord et l'E2C** du Hub de la Réussite. Il est à noter que nous sommes membres du comité opérationnel du **CEJ**, dispositif co-porté par le Hub de la Réussite et Pôle emploi. Nous avons participé au forum de l'insertion organisé par ces partenaires en novembre 2022 à Persan et accompagné plusieurs jeunes à plusieurs sessions de recrutement organisées par **Pôle emploi**.

VI. Actions en faveur de l'égalité femmes-hommes

Théâtre-forum *Un autre regard avec la compagnie Entrées de jeu*

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans une démarche de promotion de l'égalité femmes-hommes, financée par le conseil départemental, permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité de genre. Cette action vise l'acquisition d'une expertise pour déconstruire les stéréotypes de genre dans les pratiques professionnelles. Ces actions sont un préalable utile et pertinent à la mise en œuvre d'actions éducatives sur l'égalité en direction du public.

En 2022, nous avons ainsi poursuivi ce travail en organisant une représentation mise en œuvre par la compagnie Entrées de jeu, sous la forme d'un théâtre-forum. L'objectif de cette représentation était de nous mettre au travail sur les postures professionnelles en nous appuyant sur des situations auxquelles les professionnel-le-s peuvent être confrontés.

Un travail d'enquête :

La compagnie Entrées de jeu a réalisé, en avril 2022, un travail d'enquête auprès des équipes pour identifier des situations professionnelles en lien avec la problématique. Ce travail d'enquête – très riche – a permis aux équipes de repérer de très nombreuses situations concrètes de discrimination, d'inégalité et de représentations stéréotypées auxquelles ils sont confrontés quasi-quotidiennement. Des professionnels ont pu percevoir et nommer qu'ils étaient eux-mêmes parfois porteurs de stéréotypes.

Une représentation-débat : Ce matériel d'enquête a servi de support à la compagnie pour l'écriture d'un spectacle intitulé *Un autre regard*. Il nous a été présenté le 24 juin 2022, à la maison de quartier Jacques Brel de Villiers-le-Bel, en présence de l'ensemble des équipes de Prévention spécialisée d'IMAJ.



Dix scénettes – issues d'expériences vécues par les éducateurs dans le cadre de leur travail – ont ainsi été présentées parcourant des thèmes variés : assignation des filles/femmes aux tâches domestiques, sexualisation du corps des filles/femmes, réaction face à des propos homophobes, sexisme et relativisme culturels, sexisme intériorisé et dévalorisation et enfin, impact de la socialisation genrée sur les choix de vie.

Voici quelques répliques extraites de la représentation :

« Eh Sarah, t'as un fils toi ? Si ton fils te dit qu'il est gay, tu fais quoi ? »

« T'as oublié ? Je ne serre pas la main aux femmes, moi ! »

« On veut des mecs sérieux pour nous passer la bague au doigt. Nous, on veut la belle vie toute suite. Il faut que je sois casée comme ça je peux enfin me barrer de chez moi, être libre, avoir ma vie. »

Les scénettes choisies ont été jouées une deuxième fois, permettant aux professionnels-spectateurs d'interrompre le jeu lorsque la situation les interpelle. Un débat s'est alors engagé entre les participants et des propositions de changement ont pu être expérimentées sur scène en remplaçant le personnage de leur choix.

Cette représentation a constitué un temps institutionnel fort et très apprécié de l'année 2022. Elle a permis aux professionnels de mieux analyser des situations inégalitaires et d'expérimenter des réponses éducatives et leurs effets possibles.

Ce travail concourt à un appui supplémentaire dans la réalisation d'actions en direction des jeunes.

VII. Utilisation éducative des réseaux sociaux

Notre cadre d'intervention sur les réseaux sociaux a fait l'objet en 2021 d'une réflexion transversale au sein des services de Prévention spécialisée d'IMAJ afin d'harmoniser une pratique commune et d'identifier quelques points de vigilance. En complément d'une charte informatique associative, une charte concernant l'utilisation des outils numériques est actuellement en cours de rédaction.

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien avec autrui. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais plutôt un moyen supplémentaire pour favoriser le lien avec les autres.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal d'usage des différents réseaux sociaux. Dans la situation où un jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social,

si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui sont expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle, tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnel-le-s seront tenu-e-s de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance. Dans le cas où une situation complexe « numérique » surviendrait, elle sera traitée et analysée dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

Organisation du service pour l'utilisation des outils numériques

Le service de Prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise est doté d'un smartphone et un temps est consacré de manière hebdomadaire (à raison de deux heures par semaine en moyenne) pour les alimenter. L'utilisation est supervisée par la cheffe de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion. Le service dispose de comptes WhatsApp, Snapchat et Instagram.



Nous n'avons pas défini à ce jour de référent réseaux – l'utilisation fait l'objet d'une pratique collective, avec toutefois des disparités entre professionnels souvent liées à leur maîtrise des outils numériques. L'association projette de réduire ces écarts en proposant en 2023 aux professionnels les moins expérimentés, de participer à des séquences de formation interne et de partage des pratiques, portées par les professionnels plus experts en la matière.

Utilisation et constats

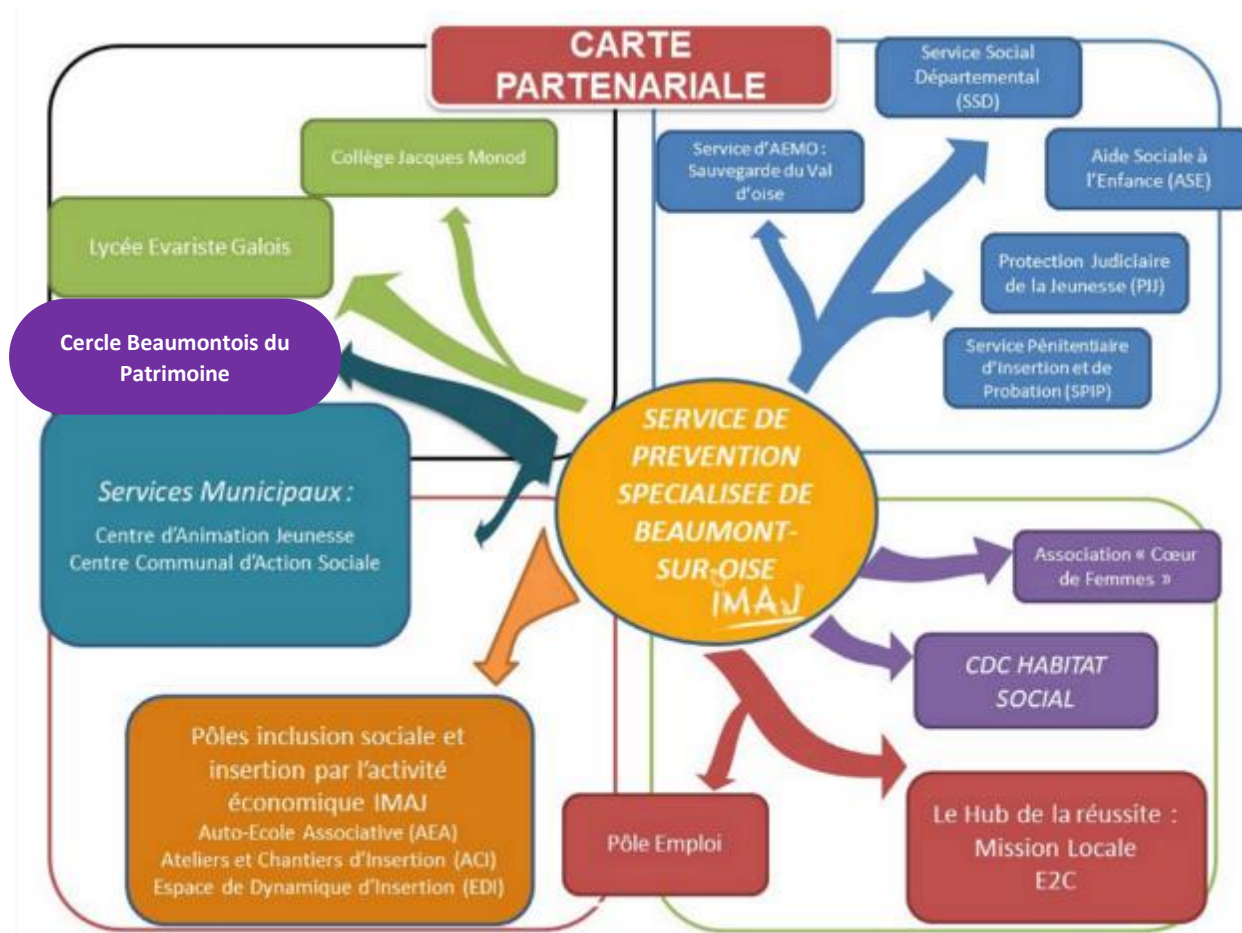
Snapchat et WhatsApp nous servent à communiquer individuellement avec des jeunes par messages écrits ou vocaux. Nous pouvons également créer des groupes sur ces réseaux qui facilitent les échanges pour l'organisation des actions collectives notamment.

Les réseaux Snapchat et Instagram sont également utilisés pour diffuser des informations concernant le service ou différentes manifestations/événements ayant lieu sur le territoire. Nous notons que la tranche d'âge des 16-25 ans apparaît comme la plus utilisatrice de ces réseaux.

Sans généraliser, l'équipe éducative a pu constater ces dernières années que les jeunes s'approprient les réseaux sociaux d'une manière qui leur est spécifique. À titre d'exemple, nous avons pu maintes fois constater que certains jeunes n'écoutent plus les messages laissés sur leur répondeur téléphonique. Ceci implique un changement progressif de pratique en matière de communication à destination des jeunes. Ainsi, afin de nous assurer qu'ils aient bien écouté nos messages suite à un appel, nous envoyons de plus en plus souvent un message via les réseaux sociaux. Dès lors qu'une demande d'ajout a été envoyée par des jeunes et validée par l'équipe, nous constatons que les jeunes communiquent avec nous uniquement via Snapchat. Certains réseaux sociaux, comme par exemple WhatsApp sont perçus comme étant démodés et sont petit à petit désinvestis par les jeunes.

VIII. Partenariats et participation au développement social local

8.1 Carte partenariale



8.2 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers

L'équipe éducative a pour projet de participer tout au long de l'année à différentes **manifestations locales**. Celles-ci peuvent être de deux natures :

- Des manifestations destinées à la jeunesse ;
- Des manifestations destinées aux familles, dans le cadre d'une dynamique de vie des quartiers.

Dans le cadre de ces manifestations, l'équipe éducative dispose de plusieurs modalités d'implication. Lors de celles-ci, l'équipe peut faire le choix stratégique de ne pas contribuer à l'organisation de ces événements lui permettant ainsi d'assurer une présence pleine et entière à destination des jeunes présents, les habitants ainsi que nos partenaires. Nous nous maintenons alors dans un mode de participation lié à une modalité de présence sociale qui nous permet de contribuer activement sans toutefois être tenus par des contraintes logistiques, restreignant ainsi nos contacts avec les jeunes individuellement ou collectivement. Ces manifestations constituent donc pour l'équipe un temps de rencontre avec les jeunes et leur famille dans un contexte plus informel, dans un cadre plus neutre que celui des entretiens individuels par exemple.

À cette première modalité s'adjoint une seconde complémentaire. Ainsi, durant les **manifestations locales**, nous avons également la possibilité de mobiliser des jeunes pour y participer de façon active. En effet, les jeunes que nous accompagnons ne les fréquentent que très peu. Les y rendre actifs est une opportunité éducative de les inscrire dans la vie locale.

L'équipe éducative a pu participer notamment à la fête médiévale, aux « concerts aux jardins », durant lesquels les jeunes étaient impliqués sous la forme de chantiers éducatifs, « Beaumont sports et loisirs », le forum des associations et le forum de l'insertion en novembre 2022 (organisé par le Hub de la Réussite et Pôle emploi).

Pour 2023, notre équipe souhaite consolider sa participation à l'ensemble des manifestations pouvant concerner un public jeune.

Nous rencontrons régulièrement l'équipe du CAJ afin de croiser nos regards quant aux problématiques particulières (utilisation des réseaux sociaux, affrontements entre jeunes, relations filles-garçons, etc.) et co-construire des projets. Il nous paraît, comme aux acteurs jeunesse de la commune, qu'une coordination du monde de la jeunesse à l'échelle du territoire de Persan et de Beaumont-sur-Oise serait bénéfique. De ce fait, nous participerons à l'évidence, à toute réunion de coordination des acteurs jeunesse à l'échelle inter-communale.

Beaumont-sur-Oise, le 31 mars 2023,

Document rédigé par Camille CLAUDEL, cheffe de service éducatif

Avec la collaboration de l'équipe éducative

ANNEXES

Tableau 1 : Répartition des types d'activités de l'équipe éducative

Accompagnements individuels	24 %
Actions collectives/séjours/sorties/chantiers	18 %
Temps de réunions internes et partenariales	16 %
Travail administratif (écrits professionnels, préparation des actions collectives, feuilles d'heures, fiches projets, etc.)	21 %
Travail de rue/présence sociale	21 %
Total	100 %

Tableau 2 : Présentation synthétique des actions éducatives collectives menées

ACTIONS COLLECTIVES 2022 - BEAUMONT-SUR-OISE								
Type d'action collective	Nom	Nature de l'action	Filles	Garçons	Tranche d'âge	Jeunes en accompt éducatif	Jeunes en accroche	Date de l'action
Projet spécifique	Rallye Citoyen	Présentation du SPS au local pour des groupes d'élèves de 4ème	30	30	11-15 ans		60	Février
Atelier ou sortie ponctuel	Atelier Cuisine	Confection d'un repas éducatif partagé		4	14-17 ans	2	2	Février
Atelier ou sortie ponctuel	Escape game	Activité éducative	6		16-25 ans	3	3	Février
Atelier ou sortie ponctuel	Repas Débat		6		16-25 ans	3	3	Février
Atelier ou sortie ponctuel	Réunion jeunes FPH	Réunion d'information sur le "Fonds de participation des habitants"		3	14-25 ans	1	2	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	Futsal	Activité éducative	6		16-25 ans	3	3	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	Escape Game	Activité éducative	4		14-17 ans	2	2	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	Repas Débat			4	14-17 ans	2	2	Avril
Projet spécifique	Hapik	Activité de cohésion avant séjour	2	2	11-13 ans		4	Juin
Projet spécifique	Piscine	Activité de cohésion avant séjour	2	2	11-13 ans		4	Juin
Atelier ou sortie ponctuel	Présentation AEA Imaj	Présentation de l'association et de l'AEA au FJT		7	18-25 ans		7	Juin
Projet spécifique	Atelier jeux de société	Activité de cohésion avant séjour	2	2	11-13 ans		4	
Atelier ou sortie ponctuel	Club de Futsal de Persan	Activité éducative	8		16-25 ans	5	3	Juin
Chantier éducatif troc	Buvette au jardin	chantier éducatif pour financer participation financière au séjour	1		14-15 ans		1	Juillet
Chantier éducatif rémunéré	Chantier Buvette au jardin	Tenue de la buvette sur un évènement municipal (concert)	4	2	16-25 ans	4	2	Juillet
Séjour sans chantier	Séjour Branféré	Séjour éducatif inter-équipe Beaumont et Domont sur la thématique de l'environnement	1	2	11-13 ans		3	Juillet
Séjour précédé d'un chantier	Séjour Branféré	Séjour éducatif inter-équipe Beaumont et Domont sur la thématique de l'environnement	1		11-13 ans		1	Juillet
Atelier ou sortie ponctuel	Accrobranche	Activité éducative		3	16-25 ans	1	2	Juillet
Projet spécifique	Natation Secourisme	Initiation secourisme et consolidation des bases du savoir nager		3	16-25 ans		3	Juillet
Projet spécifique	Natation Secourisme	Séjour éducatif inter-équipe Beaumont et Domont sur la thématique de l'environnement		4	11-13 ans		4	Juillet
Atelier ou sortie ponctuel	Accrobranche	Activité éducative		6	11-13 ans		6	Août
Atelier ou sortie ponctuel	Présentation Prévention Imaj	Réunion d'information à des jeunes de l'E2C	7	7	16-25 ans		14	Septembre
Projet spécifique	Atelier jeux de société	Atelier jeux de société au Collège Monod	12	39	11-15 ans	2	49	Octobre
Atelier ou sortie ponctuel	Atelier jeux de société	Activité éducative		2	16-25 ans	1	1	Octobre
Atelier ou sortie ponctuel	Repas Débat		2	2	14-17 ans	3	1	Octobre
Atelier ou sortie ponctuel	Cinéma pour tous avec le CCAS	Activité éducative		2	11-13 ans		2	Octobre
Chantier éducatif rémunéré	Chantier au Château de Beaumont-sur-Oise	Chantier éducatif avec le Cercle Beaumontois du Patrimoine	3	2	16-25 ans	4	1	Octobre
Projet spécifique	Inventaire à l'épicerie solidaire	Action bénévole avec le CCAS	6		16-25 ans	3	3	Novembre
Atelier ou sortie ponctuel	Projection demi-finale coupe du monde			4	11-13 ans		4	Décembre
Atelier ou sortie ponctuel	Atelier jeux de société	activité éducative		10	11-15 ans		10	Décembre
Atelier ou sortie ponctuel	Les filles au Paintball	activité éducative	7		16-25 ans	7		Décembre
Atelier ou sortie ponctuel	Tea Time Débat	Temps d'échange sur des sujets d'actualité, de santé et du quotidien	7		16-25 ans	7		Décembre

Tableau 3 : Présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													50
Jeunes en accroche													20
Jeunes en accompagnement éducatif	0	0	2	9	2	6	6	11	13	30	2	0	81
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	11	13	30	2	0	
TOTAL	0		11		8		17		43		2		

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue				3	1	3	1	7	2	8	1		26
Réseau informel			1	4	1	2	4	3	8	16	1		40
Réseau institutionnel			1	2		1	1	1	3	6			15
Réseaux sociaux													0
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	11	13	30	2	0	81
Situation familiale													
Célibataire			2	9	2	6	6	11	13	29			78
En couple										1			1
En couple avec enfant											2		2
Parent isolé													0
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	11	13	30	2	0	81
Mode d'hébergement													
Logement stable			2	9	1	6	6	10	11	23	1		69
Logement précaire					1			1	2	7	1		12
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	11	13	30	2	0	81
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			2	9	1	3	4	3	3	12			37
Ancienneté >=1 et < 2 ans					1	2	1	7	8	9	2		30
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans						1	1	1	2	7			12
Ancienneté >= 4 ans										2			2
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	11	13	30	2	0	81
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire			1	7	1	4	6	10	11	10			50
Scolarisé/étudiant/avec problématique scolaire			1	2	1	2			1	2			9
Déscolarisé (sans affectation)								1		1			2
En emploi										7			7
En formation										1			1
En recherche d'emploi/ de formation/d'orientation									1	8	2		11
Sans projet professionnel ou scolaire										1			1
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	11	13	30	2	0	81
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			2	9	2	6	6	10	8	14	1		58
Bac Pro, CAP ou BEP									1	6			7
Bac général ou technique									3	8			11
Bac +2 et autres études supérieures									1	1	1		3
TOTAL	0	0	2	9	2	6	6	10	13	29	2	0	79

Tableau 5 : Demandes explicites formulées par les jeunes

Demandes explicites	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité				1	1	7	4	10	19	14			56
Emploi et formation, dont permis de conduire						1	1	4	8	30	3		47
Logement/hébergement									2	2			4
Situation judiciaire						3				6			9
Problèmes familiaux									1	2			3
Problèmes administratifs et financiers					1		1	1	8	12	1		24
Santé								1		2			3
Loisirs			4	12	3	3	1	1	2	1			27
Chantiers éducatifs										2			2
Soutien/écoute						1	2	2	3	11	1		20
TOTAL	0	0	4	13	5	15	9	19	43	82	5	0	195

Demandes explicites										
	Nbre	%	Filles	Garçons	- 11 ans	11-13 ans	14-15 ans	16-17 ans	18-25 ans	+25 ans
Scolarité	56	29 %	24	32	0	1	2	14	33	0
Emploi et formation, dont permis de conduire	47	24 %	12	35	0	0	0	5	38	3
Logement/hébergement	4	2 %	0	2	0	0	0	0	4	0
Situation judiciaire	9	5 %	0	9	0	0	0	0	6	0
Problèmes familiaux	3	2 %	0	2	0	0	0	0	3	0
Problèmes administratifs et financiers	24	12 %	11	13	0	0	1	2	20	1
Santé	3	2 %	0	3	0	0	0	1	2	0
Loisirs	27	14 %	10	17	0	16	15	2	3	0
Chantiers éducatifs	2	1 %	0	2	0	0	0	0	2	0
Soutien/écoute	20	10 %	6	14	0	0	0	4	14	1
TOTAL	195	100 %	66	129	0	17	18	28	125	5

Tableau 6 : Démarches engagées

Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité				3	1	5	1	5	9	7			31
Emploi							1	1	1	14			17
Formation, dont permis de conduire								1	2	5			8
Justice						1		1		4			6
Démarches administratives							1	1	3	7	1		13
Santé										2			2
Logement/hébergement									1	3			4
Actions éducatives collectives			2	8		3	2	7	8	6			36
Travail avec les familles				1						1			2
Soutien/écoute			2	3	1	1	2	6	3	14	2		34
Accompagnement collectif													0
TOTAL	0	0	4	15	2	10	7	22	27	63	3	0	153

Démarches engagées			Filles	Garçons	- 11 ans	11-13 ans	14-15 ans	16-17 ans	18-25 ans	+25 ans
	Nbre	%								
Scolarité	31	20 %	0	20	0	3	4	6	16	0
Emploi	17	11 %	0	15	0	0	0	2	15	0
Formation, dont permis de conduire	8	5 %	0	6	0	0	0	1	7	0
Justice	6	4 %	0	6	0	0	0	1	4	0
Démarches administratives	13	8 %	5	8	0	0	0	2	10	1
Santé	2	1 %	0	2	0	0	0	0	2	0
Logement/hébergement	4	3 %	1	3	0	0	0	0	4	0
Actions éducatives collectives	36	24 %	12	24	0	10	8	9	14	0
Travail avec les familles	2	1 %	0	2	0	1	1	0	1	0
Soutien/écoute	34	22 %	10	24	0	5	4	8	17	2
Accompagnement collectif	0	0 %	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	153	100 %	43	110	0	19	17	29	90	3

Tableau 7 : Présentation et qualification des partenariats

Établissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements et co-suivis uniquement
Scolarité			
Collège Jacques Monod	Atelier jeux de société avec le CPE	1 à 4 fois par mois	
Collège Jacques Monod	Participation au GPDS avec AS, psy EN, Chefs d'établissement et Référent décrochage scolaire	1 à 4 fois par mois	
Collège Jacques Monod	Présentation de l'association aux professeurs	1 à 2 fois par année	
Collège Jacques Monod	Participation au Rallye Citoyen du Collège avec deux professeurs	1 à 2 fois par année	
Collège Jacques Monod	Points réguliers avec l'assistante sociale scolaire sur les jeunes en co-accompagnement et les relais possibles avec notre service pour jeunes repérés	1 à 4 fois par mois	10
Collège Jacques Monod	Présence sociale au sein de l'établissement sur les temps de récréation et aux abords de l'établissement	1 à 4 fois par mois	
Lycée Évariste Galois	Points réguliers avec l'assistante sociale scolaire sur les jeunes en co-accompagnement et les relais possibles avec notre service pour jeunes repérés	1 à 2 fois par trimestre	
Lycée Évariste Galois	Présence sociale aux abords de l'établissement	1 à 4 fois par mois	
Protection de l'enfance			
ASE	Échange avec les référents éducatifs dans le cadre des accompagnements individuels	1 à 2 fois par trimestre	1
Référent placement familial	Échange avec les référents éducatifs dans le cadre des accompagnements individuels	1 à 2 fois par année	1
	<i>* nombre d'IP établie par l'équipe de Prévention spécialisée</i>		0
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de Prévention spécialisée a contribué à leur réalisation</i>		0
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de Prévention spécialisée a contribué à leur évaluation</i>		1

Insertion sociale et professionnelle			
Hub de la Réussite-Mission Locale	Échange avec les conseillers dans le cadre des accompagnements individuels	1 à 4 fois par mois	
Hub de la réussite-Mission Locale et Pôle emploi	Participation aux comités opérationnels du Contrat d'Engagement Jeune	1 à 4 fois par mois	
Hub de la Réussite-E2C	Présentation de l'association IMAJ aux jeunes des nouvelles promotions E2C	1 à 2 fois par année	
Hub de la réussite-E2C, Mission Locale et Pôle emploi	Participation au forum de l'insertion	1 à 2 fois par année	
Pôle emploi	Veille d'information sur les offres d'emplois, accompagnements à des sessions de recrutements	1 à 2 fois par trimestre	
Justice prévention de la délinquance			
Maison de la justice et du droit	Orientation de jeunes ou accompagnements physiques pour obtenir des informations	1 à 2 fois par trimestre	
SPIP	Points réguliers avec les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation concernant des jeunes accompagnés	1 à 2 fois par trimestre	5
Logement/hébergement			
CDC Habitat Social	Échange avec les gardiens	1 à 4 fois par mois	
ALJEVO/foyer de jeunes travailleurs	Information collective aux résidents de l'action de Prévention spécialisée et de l'AEA d'Imaj	1 à 2 fois par année	
Jeunesse-Parentalité			
Centre d'animation jeunesse	Réunion (actualités des services, échanges sur les co-accompagnements et/ou possibles relais, observations de territoire, problématiques générales et/ou préoccupations)	1 à 2 fois par trimestre	
Centre d'animation jeunesse	Co-construction de projets	1 à 2 fois par trimestre	

Centre d'animation jeunesse	Présence sociale sur des manifestations de quartier organisées par le CAJ ou dans leur local	1 à 4 fois par mois	
Culture sport Loisirs			
Chargée de développement durable, cadre de vie et vie des quartiers	Collaboration lors de manifestations municipales	1 à 2 fois par trimestre	
Politique de la ville			
Chef du service "Jeunesse citoyenneté"	Rencontres et échanges sur les actualités du territoire et projets spécifiques	1 à 4 fois par mois	
Délégué du Préfet à l'Égalité des Chances	Rencontres et échanges sur les actualités du territoire et projets spécifiques (VVV et quartiers d'été)	1 à 2 fois par trimestre	

PREVENTION - INSERTION - INCLUSION



ASSOCIATION IMAJ
22 avenue du Champs Bacon
95400 VILLIERS LE BEL
Tél : 01.34.39.16.00
www.imaj95.com

